

RAPPORT ANNUEL

*Sur le prix et la qualité du service
d'élimination des déchets*



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	4
LA REDUCTION DES DECHETS	7
LA COLLECTE SÉLECTIVE	10
LES DÉCHÈTERIES	16
LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES	23
BILAN FINANCIER	25
SYNTHESE	29
CONCLUSION	30
ANNEXES	31
Liste des points d'apport volontaire sur le territoire du SICTOM - Année 2012	31
Tableau des résultats de la collecte sélective - Année 2012	44
Tableau des résultats par matériau et par déchèterie – Année 2012	45
Bilan financier 2012	46

INTRODUCTION

Le 25 avril 2012, le SICTOM de la région de Morestel a subi un incendie criminel de son bâtiment administratif inauguré un an auparavant. De l'incendie, il n'est resté que les murs du bâtiment ; la totalité du matériel, du mobilier, des archives et des données informatiques ayant été perdue.

Si le service de collecte des ordures ménagères n'a pas cessé et que l'accueil des usagers et le standard téléphonique a pu être rétabli après quelques jours, il a fallu plusieurs mois pour que le fonctionnement du syndicat reprenne son cours normal, une fois les bureaux installés de façon provisoire dans des bungalow. Le choc passé, un gros travail de recherche et de reconstitution des documents perdus a du être réalisé en partenariat avec les secrétariats de mairie, la trésorerie et tous les acteurs travaillant en collaboration avec le SICTOM. Merci à eux. Un travail administratif considérable a aussi du être accompli avec les assurances, l'architecte et les entreprises pour la reconstruction du bâtiment prévu au printemps 2013.

Malgré cela, le syndicat a continué ses missions. En 2012, de nouveaux projets ont pu voir le jour répondant principalement aux exigences du Grenelle de l'Environnement et aux évolutions techniques. Outre l'incendie du bâtiment, on peut citer les faits marquants suivant :

- La constitution d'une commission « tarification incitative »

Un changement de vice-président a permis la création d'une nouvelle commission présidée par Monsieur Patrick Ferraris. L'objectif de cette commission est d'étudier et de proposer la mise en œuvre d'une tarification incitative remplaçant l'historique Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

- L'équipement des usagers en bacs normalisés

Dans un objectif de salubrité publique, d'amélioration des conditions de travail des agents techniques et en vue du passage à la tarification incitative, le comité syndical a voté l'équipement systématique en bacs normalisés adaptables aux lève-conteneur des camions, pour l'ensemble des usagers du SICTOM, particuliers et professionnels. Les campagnes d'information et de vente ont débuté à l'automne 2012.

- Le recrutement d'un agent administratif

Le rôle de cet agent recruté à temps complet est d'organiser les commandes et les ventes de bacs ainsi que d'aider au secrétariat et au standard. Cet agent est secondé d'un ripeur pour la réception et le montage des bacs.

- L'atteinte de l'objectif national de réduction des déchets

2012, troisième année du programme de prévention des déchets, a permis de répondre plus tôt que prévu à l'objectif du Grenelle : réduire de 7% la production d'ordures ménagères en cinq ans. Le SICTOM a été félicité par l'ADEME car il est le premier syndicat en Rhône-Alpes à obtenir ce résultat.

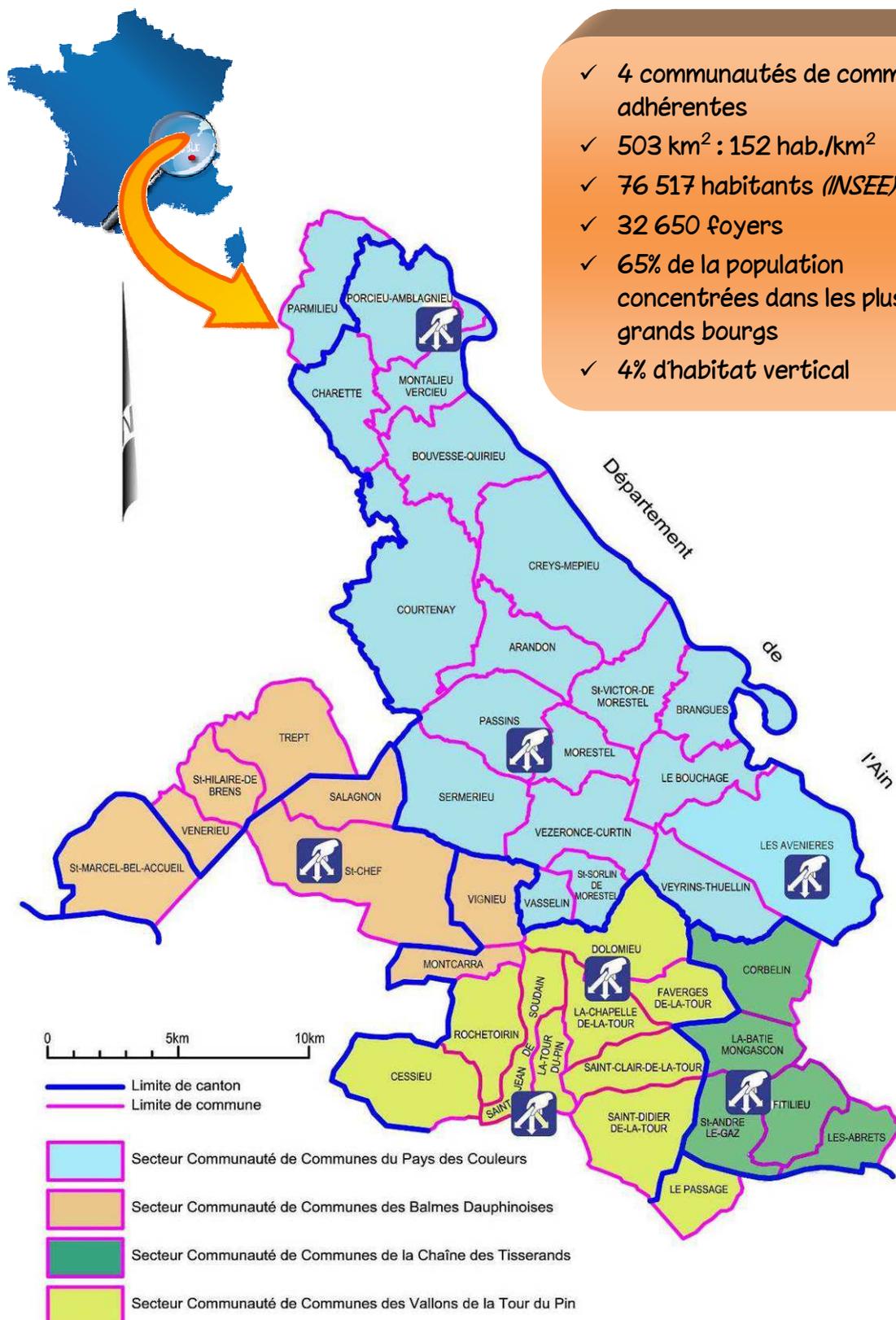
On peut citer aussi la densification des points d'apport volontaire de tri, la continuité du programme de travaux en déchèterie et les avancées sociales en faveur des agents (chèque déjeuner).

Fort de ce constat, l'équipe du SICTOM vous présente son rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, pour l'année 2012.

Le présent document a pour objet d'informer élus et citoyens sur la qualité et le prix d'élimination des déchets, conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et de son décret d'application N°2000-404 du 11 mai 2000. C'est aussi un outil technique important car il présente le diagnostic de la gestion des déchets pour l'année 2012 et sert de base à une analyse de l'existant. De cette analyse et des résultats chiffrés découleront des pistes d'avancée du dispositif de gestion des déchets sur le territoire du SICTOM de la Région de Morestel. Pour toutes précisions ou informations supplémentaires, l'équipe du SICTOM reste à votre disposition, dans les bureaux à côté de la déchèterie de Passins, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, par téléphone au 04.74.80.10.14 ou par mail : contact@sictom-morestel.com.

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

→ Un Territoire semi-rural comptant 42 communes et 76 517 habitants



→ 4 compétences principales

- ✓ La collecte des ordures ménagères
- ✓ La gestion des déchèteries
- ✓ La collecte sélective
- ✓ La réduction des déchets

Le SICTOM a pour compétences la collecte et le traitement des déchets ménagers. Depuis sa création, en 1975, il gère en régie la collecte des ordures ménagères et délègue leur traitement, depuis 1985, au SITOM Nord-Isère, responsable de l'unité d'incinération de Bourgoin-Jallieu.

Entre 1995 et 2006, un réseau de sept déchèteries est venu compléter le service public.

La collecte sélective a été instaurée en juillet 1998. Des points d'apport volontaire recueillant sélectivement le verre, les papiers et les emballages ont été installés sur les communes. Sur le secteur des Vallons de La Tour, la collecte sélective est organisée en porte à porte en multimatériaux (emballages et papiers mélangés) et en apport volontaire pour le verre.

La collecte sélective et les déchèteries sont gérées en prestation privée.

Depuis juillet 2009, le SICTOM mène aussi un programme de prévention des déchets, initié par l'ADEME.

Le SICTOM est une collectivité publique qui a pour mission d'assurer au mieux (juridiquement, économiquement, écologiquement) un service de salubrité mais aussi de citoyenneté en sensibilisant ses administrés au tri des déchets et plus largement à la réduction des déchets à la source. 100% du territoire a accès à l'ensemble des services.

→ Une équipe administrative et technique encadrée par un bureau d'élus

✓ Des élus

Le bureau du SICTOM est composé d'un président et de six vice-présidents. Les statuts du SICTOM prévoient la représentativité par délégué pour chaque commune et communauté de communes. Le comité syndical est ainsi composé de 46 représentants titulaires et 46 suppléants.

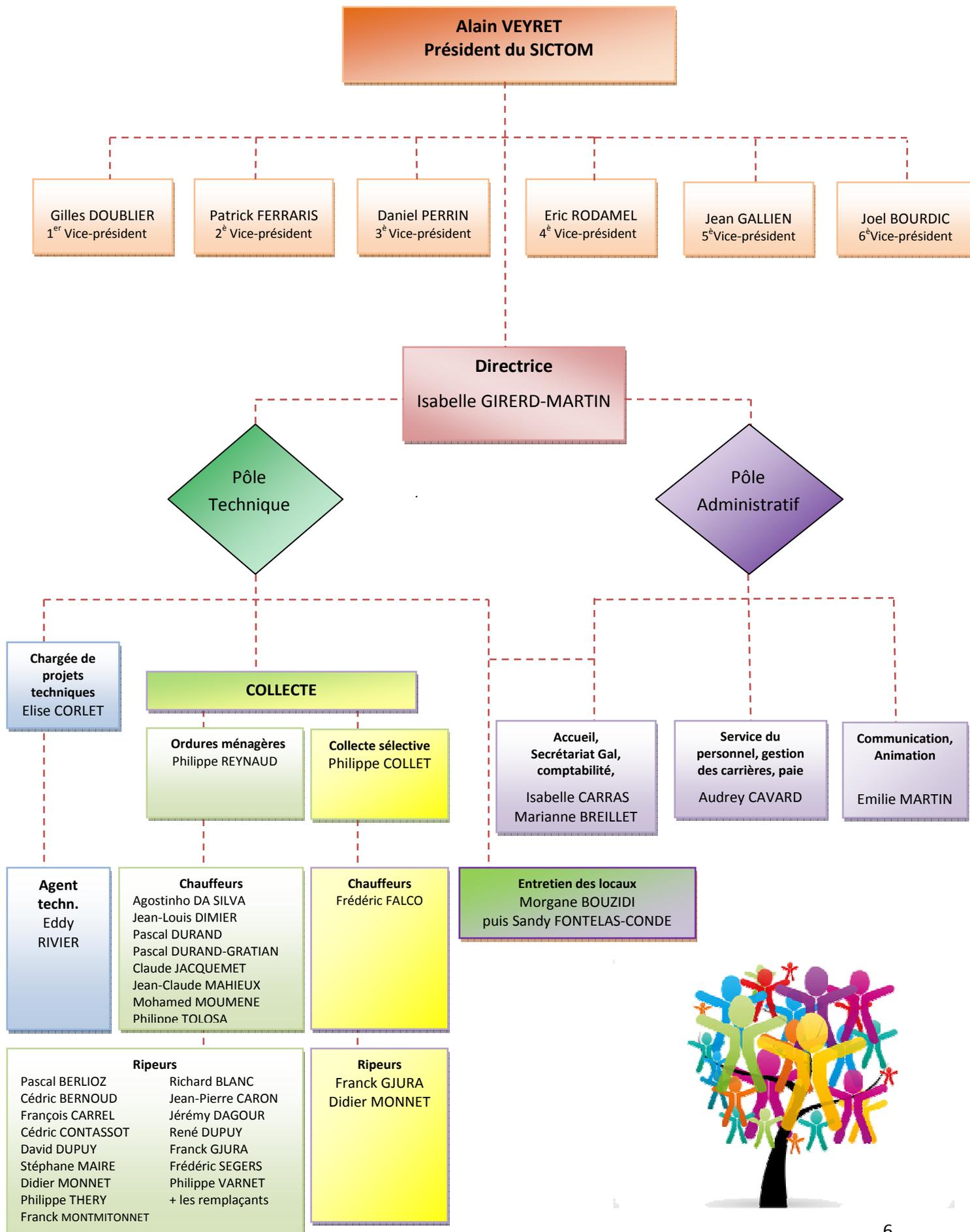
✓ Des agents

Depuis novembre 2010, les sièges administratifs et techniques du syndicat sont regroupés en un même lieu : chemin de la déchèterie à Passins. Le rassemblement des forces techniques et administratives du SICTOM optimise le service rendu, la réactivité, l'accueil du public et la cohésion des équipes.

Le SICTOM compte 8 agents administratifs et 37 agents techniques (avec remplaçants).



ORGANIGRAMME du SICTOM



LA REDUCTION DES DECHETS



- ✓ Un logo rassemblant l'ensemble des acteurs participant au programme de prévention (2009-2014)
- ✓ Un programme en 15 actions touchant chaque flux de déchets : ordures ménagères, déchets recyclables et matériaux déposés en déchèterie
- ✓ 2012 (année 3) : atteinte de l'objectif du Grenelle de l'Environnement, -7% de la production d'ordures ménagères par habitant
- ✓ Coût intégré dans les autres services.

Le programme de prévention des déchets découlant du Grenelle de l'Environnement et initié par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) suit son cours depuis juillet 2009 sur le territoire du SICTOM.

Trois ans après, les actions mises en œuvre grâce aux groupes de travail réunissant élus, agents du SICTOM et des communes, guides composteurs, personnel des établissements scolaires, professionnels, associations et citoyens ont permis d'atteindre l'objectif de réduction de 7% de la production d'ordures ménagères, objectif visé par le Grenelle, soit 24 kg de déchets en moins dans la poubelle de chaque habitant.

Aussi, si certaines actions sont déjà bien connues des citoyens, d'autres restent à promouvoir et certaines annulées par l'incendie des locaux du SICTOM sont à renouveler.

→ Le compostage en habitat individuel et collectif

Le compostage des biodéchets de cuisine et de jardin permet de réduire sa poubelle de 40 à 100 kg par habitant par an et d'obtenir un engrais naturel gratuit utile pour le jardin et les plantes.

12% des foyers ont acquis un composteur auprès du SICTOM, lors des permanences de vente les mercredi et vendredi à Passins ou lors de ventes décentralisées dans les communes. En réalité bien plus de foyers compostent avec un composteur acheté ailleurs ou en tas.

Le réseau des guides-composteurs s'est étoffé de nouveaux membres lors des formations 2012. Aujourd'hui 30 personnes ont bénéficié de ces formations financées par le conseil général et la

moitié est active aux côtés de la collectivité pour promouvoir le compostage.



Cinq sites de compostage collectifs fonctionnent depuis un ou deux ans : à la résidence La Volatière de Montalieu-Vercieu, à la résidence Corot de Morestel, aux Pervenches à La Tour du Pin, au cœur du village de Brangues dans le jardin d'insertion, au cimetière de St Sorlin de Morestel. Une signalétique de ces sites a été installée à la fin de l'été. Les collèges du Calloud à la Tour du pin et des Dauphins à St Jean de Soudain sont aussi équipés, par le Conseil Général.

👉 **Notre poubelle contient un tiers de déchets compostables contenant 80% d'eau. Les incinérer revient à brûler de l'eau !**

→ **Le broyage des végétaux**

Depuis mai 2012, le partenariat du SICTOM avec l'association Lo Parvi permet de proposer un broyeur de branchages aux habitants désireux de réaliser du broyat pour pailler leur jardin ou mélanger au compost, en contrepartie d'une participation financière incitative (15€ par heure machine), évitant ainsi les allers et retours en déchèterie. Sur l'année, le broyeur a été prêté 28 fois et 80% des usagers souhaitent leur réemprunter.

L'opération remporte une satisfaction de la part des emprunteurs, de l'association et du SICTOM et sera renouvelée en 2013, complétée d'une action « broyage » en faveur des services techniques municipaux, eux aussi gros producteurs de déchets verts.



→ **Les documents pratiques de sensibilisation à la réduction des déchets**

Il s'agit du guide du compostage, du guide du réemploi et du guide de bonnes pratiques administratives. Tous sont téléchargeables sur le site internet (pour limiter l'impression) et le guide du compostage est remis sur simple demande ou lors de l'achat d'un composteur.

Le SICTOM relaie aussi les documents du conseil général : le STOP PUB, le guide « consommons malin pour jeter moins » et celui traitant des déchets verts de jardin.

→ **La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets**

Pour sa quatrième participation, le SICTOM a proposé, durant la dernière semaine de novembre, des collectes de livres dans les mairies, des collectes de jouets, de vêtements et de vélos en déchèteries avec le partenariat d'Emmaüs, Evira et l'association Repérages, des ateliers de confection d'objets en carton avec Kraftediem et un atelier de broyage des branchages avec l'association Dolomieu Durable.

Cette démarche a permis de dévier des bennes de déchèteries 730 kg de vêtements, 3,5 tonnes de livres, 1 mètre cube de jouets, et 35 vélos.

→ **L'Atelier Récup'**

L'ensemble du mobilier et des créations de l'Atelier Récup' a été brûlé dans l'incendie du syndicat. La petite équipe du SICTOM a repris son travail de chinage en déchèterie, réparation, relookage afin de sensibiliser les citoyens à donner une seconde vie à un objet avant de le jeter. Aussi, fauteuil en bac poubelle, table basse et fauteuil en palette, décoration de Noël en récup', ... ont pu être présentés aux mille visiteurs du salon de la récup' de St Chef, organisé annuellement par l'association Agir.

L'Atelier Récup' aura de nouveau pour mission l'ameublement et la décoration du bâtiment reconstruit permettant de réduire les déchets et de faire des économies d'achat.



→ Les éco-gobelets



Initié au printemps 2011, le stock de gobelets lavables et réutilisables prêté gratuitement aux organisateurs de fêtes a été détruit dans l'incendie du SICTOM.

En 2012, seuls trois prêts ont donc pu être contentés. Un partenariat avec le Conseil Général et l'association Dolomieu Durable pourra faire renaître cette action dès le printemps 2013 sur le même principe.



Le comité de pilotage « prévention des déchets » souhaite maintenant travailler sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, les actions de réduction des déchets des professionnels et sur une communication sur la diminution de l'usage des déchets toxiques, entre autres.

LA COLLECTE SÉLECTIVE

- ✓ 203 points d'apport volontaire collectés en prestation privée
- ✓ Collecte en porte à porte et en régie des emballages et papiers en mélange sur les Vallons de La Tour
- ✓ Un centre de tri des emballages - Valespace à Chambéry - et plusieurs industriels recycleurs
- ✓ 5 381 tonnes collectées en 2012, soit 70 kg/habitant (-3kg par habitant par rapport à 2011)
- ✓ 5 092 tonnes valorisées en 2012, soit 67 kg/habitant (-2kg par habitant par rapport à 2011)
- ✓ 3 € TTC par habitant et 44 € TTC par tonne

→ Une collecte en apport volontaire ou en porte à porte

Les déchets recyclables, c'est quoi ?

Les déchets recyclables regroupent certains déchets ménagers ou assimilés dont la matière constitutive pourra être recyclée par processus industriel et participée à la création de nouveaux objets. On les désigne en trois grandes catégories : le verre, les papiers et les emballages.

Deux types de collecte

Appelé collecte sélective ou tri, ce service est accompli en prestation privée pour sa part en apport volontaire et en régie pour la partie en porte à porte.

L'APPORT VOLONTAIRE : un système adapté au territoire rural

✓ Des points d'apport volontaire

203 points d'apport volontaire ont été installés sur le territoire, soit de un à neuf points par commune, selon la population, la superficie, la participation des habitants au tri. Plus de la moitié de ces points offre la possibilité de trier les trois flux (emballages, papiers, verre). Toutes les déchèteries possèdent des conteneurs de tri dans leur enceinte ou à leur entrée.

👉 **En 2012, 1 nouveau point a été installé : Rue du Vienney aux Avenières. Sur d'autres points, les conteneurs pour les emballages et le verre ont été doublés.**

La liste de l'ensemble des points d'apports volontaires est annexé au présent rapport.

✓ Des colonnes de tri

Le SICTOM a équipé les communes de colonnes de tri. Au total :

- 146 conteneurs emballages de 4m³, soit un conteneur pour 352 habitants¹.
(référence Eco-Emballages : un pour 518 habitants).

- 132 conteneurs papiers de 4m³, soit un conteneur pour 579 habitants.
(référence Eco-Emballages : un pour 475 habitants).

¹ La collecte des emballages en point d'apport volontaire ne concerne que le territoire hors Vallons de la Tour.

On peut toutefois distinguer le ratio de un conteneur pour 962 habitants sur les Vallons de La Tour et celui du reste du territoire : un pour 481 habitants. Les Vallons de La Tour bénéficie à la fois des points d'apport volontaire de papiers et de leur collecte en porte à porte en mélange aux emballages.

- 258 conteneurs verre de 4m³ insonorisés soit un conteneur pour 296 habitants. (référence Eco-Emballages : un pour 320 habitants).

✓ **Une entreprise de collecte**

Depuis le 1^{er} janvier 2011, c'est la société Guérin S.A.S basée à Veauche (42) qui a reçu l'attribution du marché de collecte des trois flux (emballages, papiers et verre) et ce, pour une durée de trois ans.

Les emballages et les papiers sont collectés à l'aide d'un camion grue et tasseur Evolupac de 32 tonnes. Le verre est collecté par camion grue de 26 tonnes avec sa remorque de 19 tonnes.

Fréquence de collecte	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM
Emballages										
Papiers										
Verre										

LE PORTE A PORTE : un fonctionnement plus pratique pour l'habitant

La collecte en porte à porte est réalisée seulement sur les dix communes des Vallons de la Tour.

✓ **Mode et fréquence de collecte**

Cette collecte est réalisée en régie depuis le 1^{er} janvier 2011. Elle est effectuée en camion 19 tonnes, pour une équipe composée d'un chauffeur et d'un seul ripeur.

La fréquence de collecte est d'une fois tous les quinze jours sauf pour le centre ville de La Tour du Pin où le ramassage est hebdomadaire. La collecte s'étend du lundi au vendredi. Chaque année, les foyers concernés reçoivent un calendrier annuel des jours de collecte.

✓ **Les moyens matériels**

Des sacs jaunes pour les particuliers sont distribués en mairie et des bacs aux couvercles jaunes ont été disposés pour des situations particulières (bâtiments communaux, administrations, logements collectifs, lotissements, impasses). Ces sacs et bacs collectent les emballages et les papiers en mélange, pour une proportion collectée d'environ 60/40.

Dans le même objectif que la normalisation des poubelles à ordures ménagères, les foyers concernés seront équipés entre 2013 et 2014 de bacs jaunes adaptés au lève-conteneur.

☞ Pour vous entraîner à ne plus faire d'erreurs, jouer au jeu du tri sur le site internet du SICTOM ou télécharger la fiche mémo !



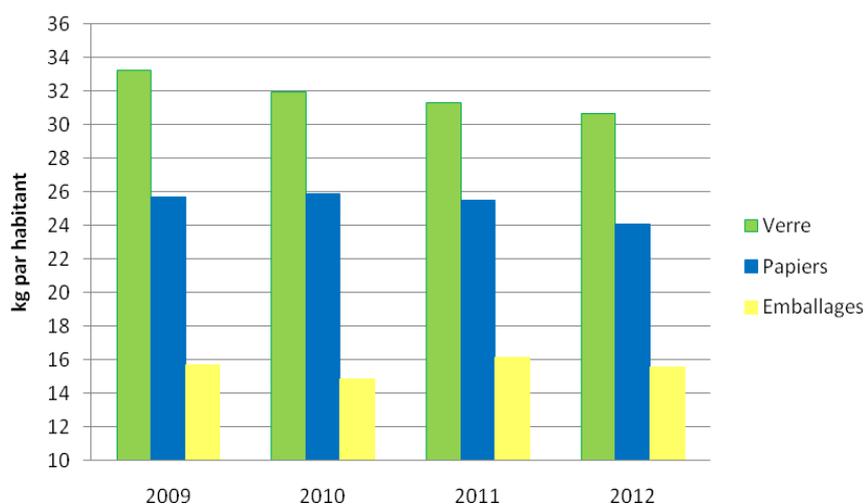
→ Des résultats en récession

Les résultats de la collecte

En 2012, 5 381 tonnes de déchets recyclables ont été collectées. Chaque habitant a donc trié 70 kg de recyclables. C'est moins 3 kg par rapport à 2011.

La sensibilisation à la réduction des déchets et l'achat de produits moins emballés a pu impacter sur ce chiffre. Durant la semaine européenne de la réduction des déchets 2010 lors d'une opération caddies comparatifs dans trois grandes surfaces, on a constaté qu'un chariot mini déchets est 39% moins lourd en emballages et 38% moins cher qu'un caddie maxi-déchets, pour des produits de même contenance et de même marque mais emballés différemment.

Evolution du poids des recyclables par habitant et par flux, entre 2009 et 2012



Entre 2011 et 2012 :

Ratio kg/hab : -4%

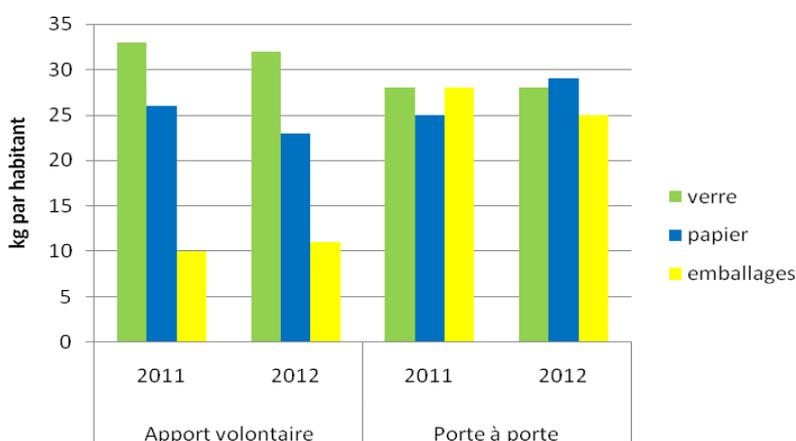
Population : +2%

Tonnage : -1%

👉 En 2004, un habitant triait 7 kg d'emballages, 18 kg de papiers, 32 kg de verre. En 2012, ce même habitant trie 15 kg d'emballages, 24 kg de papiers et 31 kg de verre, soit 13 kg de plus de déchets recyclables.

Globalement, le système de collecte des recyclables en porte à porte permet de collecter plus que le système en apport volontaire : 80 kg par habitant en 2012 contre 66 kg. L'écart est d'autant plus remarquable en ce qui concerne les emballages : + 14 kg d'emballages par habitant en 2012 en faveur du système porte à porte. Néanmoins, le verre est moins bien trié sur les Vallons de La Tour : 28 kg par habitant contre 32 kg. La collecte en porte à porte des emballages et des papiers sur ce secteur amène certainement les citoyens à moins se déplacer dans les points d'apport volontaire pour trier le verre.

Comparaison 2011-2012 du poids des recyclables collectés, par habitant, par flux et mode de collecte



Entre 2011 et 2012, le système tout apport volontaire subit une baisse du poids collecté par habitant sur le verre et plus particulièrement sur les papiers et une hausse en ce qui concerne les emballages. Le système en porte à porte enregistre, quant à lui, une stagnation du verre, une hausse des papiers et une baisse des emballages. Cette évolution suit la même tendance pour le tonnage valorisé.

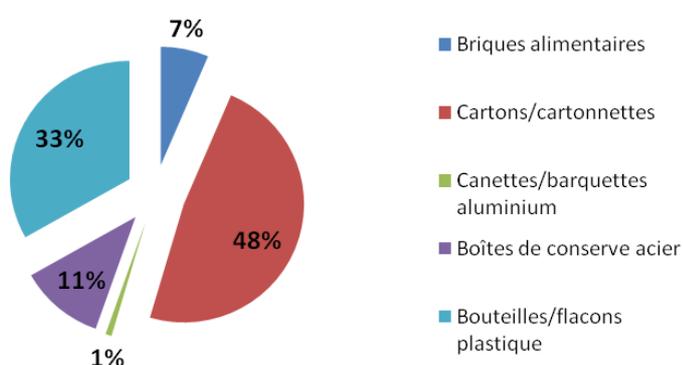


Les résultats de la valorisation

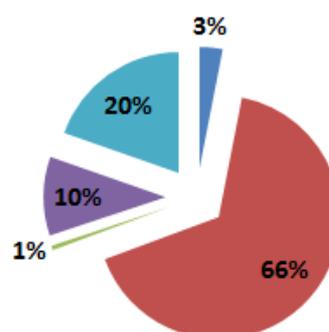
En 2012, 5 092 tonnes de déchets recyclables ont été valorisées. Chaque habitant a donc permis la valorisation de 67 kg de déchets recyclables. C'est moins 3 kg par rapport à 2011.

La répartition des emballages valorisés suivant le type de collecte est différente comme le montre les diagrammes circulaires ci-dessous. Plus de cartons sont collectés et valorisés en porte à porte sans doute du fait que les professionnels et administrations peuvent déposer dans les bacs jaunes leurs gros cartons bruns plutôt que les emmener en déchèterie, au détriment des bouteilles et flacons en plastique et des briques alimentaires plus triés en apport volontaire. Les boîtes de conserve sont aussi plus triées dans le système porte à porte car ce type d'emballage reste plutôt sale et difficile à manipuler par l'utilisateur dans le système en apport volontaire. L'aluminium présent en particulier dans les canettes reste peu trié.

Répartition 2012 du tonnage valorisé par type d'emballages, en apport volontaire



Répartition 2012 du tonnage valorisé par type d'emballages, en porte à porte



La différence entre le tonnage collecté et le tonnage valorisé se pose uniquement sur les papiers et les emballages. La valorisation des papiers pâtit du système de collecte en porte à porte et en mélange. En effet, ils enregistrent 15% de refus contre 2% en apport volontaire, compte tenu des pertes lors du transport, du tri et des souillures avec les emballages. Le taux de refus des emballages est légèrement plus élevé en porte à porte qu'en apport volontaire. Il faudra tout de même porter une attention particulière à ce taux lors du passage à la tarification incitative.

L'étude financière du service de collecte sélective montre que les ventes de matériaux collectés en porte à porte et les soutiens associés ne permettent pas d'obtenir d'aussi bons résultats financiers que l'apport volontaire en ce qui concerne le papier, dont la collecte reste largement bénéficiaire en apport volontaire.

→ Un traitement permis par différentes entreprises et filières de recyclage

✓ Le verre

Le verre est conduit directement après la collecte chez le verrier – OI Manufacturing sur le site de Lavilledieu (07) - pour être recyclé, après avoir subi un contrôle qualité. Une fois fondu, il permettra la fabrication de nouvelles bouteilles en verre et sera recyclable à l'infini.

✓ Les papiers

Les papiers sont conduits sur un lieu de transfert, chez Gouvernayre à Trept, avant d'être réacheminés par le groupement d'achat AVP jusqu'à chez le papetier : Norske Skog à Golbey dans les Vosges. Nettoyés des encres et réduits en pâte à papier, ils permettront de réaliser à nouveau du papier, mais aussi des rouleaux essuie-tout, du papier toilette, ...

✓ Les emballages



Les emballages sont acheminés jusqu'au centre de tri VALESPACE, situé dans la zone de Bissy à Chambéry (73). Le centre est opérationnel depuis janvier 1995 et des travaux de modernisation ont été réalisés au mois d'octobre 2012 (nouvelle cabine de tri, nouveau trommel* permettant une séparation granulométrique en trois flux, aménagement pour la sécurité et l'amélioration de la manutention)

Un tri mécanique, effectué par un trommel et des machines équipées de lecteurs optiques et d'aimants, et un tri manuel à la chaîne, réalisé par les agents du centre de tri, permettent de récupérer sélectivement les différents matériaux : plastiques (PET/PEhD), cartons (cartonnettes/briques) et métaux (Alu/Acier). Tout comme le verre et le papier, ces matériaux seront ensuite valorisés sous forme de matière dans des industries spécialisées en recyclage et entreront dans la composition de nouveaux produits.

* trommel : terme germanique définition une machine de tri et séparation de différents matériaux

→ Un bilan environnemental positif

L'outil e-tonnes d'Eco-Emballages permet de mesurer les économies de matières premières, eau et énergie permises par le recyclage des emballages et du verre. Calculez-vous aussi l'impact sur : <http://e-tonnes.ecoemballages.fr/>

En 2012, le tonnage valorisé sur le territoire du SICTOM a permis d'économiser :

908 tonnes de bois	+ 1 541 tonnes de sable
+ 210 tonnes de minerai de fer	+ 234 tonnes de calcaire
+ 68 tonnes de charbon	+ 32 396 m3 d'eau
+ 150 tonnes de pétrole brut	+ 12 857 MWh d'énergie
+ 61 tonnes de gaz naturel	
+ 17 tonnes de bauxite	

... et de fabriquer de nouveaux objets

- 317 188 pulls polaire, fabriqués à base de fibres de plastique issues des bouteilles d'eau et de soda
- + 5975 bacs poubelle 120 litres conçus à base de billes de plastique issus des flaconnages
- + 2 102 chariots réalisés à base de barres d'acier recyclé
- + 2 051 vélos avec l'aluminium recyclé
- + 2,3 millions boîtes à chaussures
- + 313 490 rouleaux de papier toilette
- + 5 millions de bouteilles 75 cl fabriquées grâce aux bouteilles de verre fondues puis remodelées

👉 En 2012, le tri et la valorisation des emballages et du verre a permis de :

- couvrir la consommation annuelle en énergie de 1 248 habitants (équivalent à la population des communes de Montcarra et Le Passage réunies),
- fournir l'équivalent de la consommation en eau de 589 habitants (équivalent à la population de Brangues),
- réduire de 1 885 tonnes équivalent CO₂ les rejets dans l'atmosphère, contribuant ainsi à diminuer l'effet de serre !

→ Communiquer pour mieux recycler

Afin de sensibiliser les publics à une bonne gestion des déchets et d'améliorer les performances de la collecte sélective, le SICTOM est allé à la rencontre des citoyens petits et grands :

- 28 interventions ont été données dans les écoles d'Arandon, de Faverges de la Tour, des Avenières, de Rochetoirin, de Veyrins-Thuellin ainsi qu'au collège des Abrets et à la maison familiale rurale de Vignieu. 580 élèves du CP à la seconde ont ainsi pu bénéficier d'explications sur le tri, le recyclage ou la réduction des déchets.



- une visite en déchèterie et quatre au centre de tri Valespace de Chambéry ont été organisées pour les cinquièmes du collège de St Jean de Soudain mais aussi pour les BEP menuiserie de la MFR de Vignieu et pour une dizaine d'agents du conseil général de La Tour du Pin.



- une cinquantaine d'enfants du centre de loisirs de Morestel ont participé à une animation quizz, conte, loto sur le thème des déchets et 80 élèves de l'école de Passins ont fabriqué un pluviomètre en bouteille plastique lors d'une après-midi extra-scolaire.

- les enfants des agents du SICTOM ont pu assister au spectacle « Abracadabri » de la compagnie du petit théâtre vert, lors de l'arbre de Noël de fin d'année.

Le SICTOM a de plus soutenu la journée de l'environnement dans les communes en fournissant des affiches, des gilets haute visibilité, des gants et des sacs.

Depuis 2006, le syndicat procure aussi aux campings des sacs Vacances Propres et des fiches mémo du tri traduites en plusieurs langues pour permettre même aux vacanciers de bien trier leurs déchets.

Au printemps 2013, le SICTOM relaiera une démarche de communication sur le verre à l'échelle du Nord-Isère nommée « Triez le verre : rien ne se perd, tout se transforme ». L'objectif est de diminuer le verre collecté avec les ordures ménagères et in fine les mâchefers en motivant les citoyens à trier les bouteilles mais aussi les pots et les flacons en verre.

LES DÉCHÈTERIES

- ✓ 7 déchèteries gérées en prestation privée
- ✓ 79 089 habitants
- ✓ 23 019 tonnes collectées en 2012, soit 291 kg/habitant (-17kg par habitant par rapport à 2011)
- ✓ 18 487 tonnes valorisées en 2012, soit 234 kg/habitant
- ✓ De nouveaux matériaux triés et valorisés : les plastiques et le plâtre
- ✓ 25 € TTC par habitant et 114 € TTC la tonne

→ Un fonctionnement harmonisé sur les sept déchèteries

Des déchèteries gérées en prestation privée

Le SICTOM est maître d'ouvrage de sept sites. Le marché de leur gestion a été renouvelé au 1^{er} janvier 2012 pour une durée de trois ans plus deux fois un an. Les prestataires retenus sont les suivants.

- ✓ Pour le gardiennage et l'évacuation et le traitement des bennes :

Le groupement des sociétés SERNED basée à Vénissieux et GOUVERNAYRE située à Trept pour l'ensemble des déchèteries. A cause d'un décalage dans les marchés lors de la reprise des Vallons de La Tour, l'entreprise VEOLIA PROPLETE de La Tour du Pin continue la gestion des sites de La Chapelle de La Tour et St Jean de Soudain jusqu'à la fin du mois de mars 2013.

- ✓ Pour la collecte et l'évacuation des déchets toxiques vers les différentes unités de traitement :

La société VALESPLACE de Chambéry. Les déchets toxiques des déchèteries situées sur Les Vallons de La Tour sont gérés par l'entreprise SERPOL de Vénissieux jusqu'à la fin du mois de mars 2013.

- ✓ Pour la collecte et le traitement de déchets spécifiques :

L'éco-organisme RECYLUM pour les ampoules et les néons, COREPILE pour les piles, la SSRHU pour les huiles minérales, ERP (via SITA) pour les DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques), la COLLECTE MEDICALE pour les DASRI (Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux), COLLECTORS pour les cartouches d'encres et les capsules Nespresso. De nouveaux éco-organismes sont en cours de création pour encadrer la collecte et l'élimination de certains déchets collectés en déchèterie comme le mobilier et les déchets toxiques.

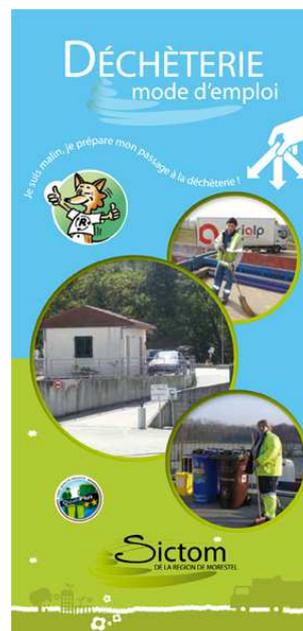
Tout comme le SICTOM qui accueille sept communes extérieures à son territoire pour leur donner accès à ses déchèteries, les communes des Abrets et de St Marcel Bel Accueil utilisent des déchèteries en convention avec d'autres syndicats. Pour la commune des Abrets, il s'agit de la déchèterie des Abrets, créée en octobre 1994, située au lieu-dit La Bruyère et gérée par le SICTOM du Guiers. St Marcel Bel Accueil a accès à la déchèterie de L'Isle d'Abeau gérée par le Syndicat Mixte Nord-Dauphiné. De ce fait, la population fréquentant les déchèteries du SICTOM est de 79 089 habitants.

Un règlement intérieur harmonisé

Grâce à la charte d'application des déchèteries du Nord-Isère signée en 2005, l'accès en déchèterie est identique sur chacun des sept sites et, est harmonisé entre les syndicats de gestion des déchets du Nord-Isère. Cela concerne essentiellement l'accueil des professionnels, la prise en charge des déchets toxiques et le coût de facturation des matériaux. Cette charte sera mise à jour en 2013.

Les particuliers ont un libre accès dans les déchèteries dans la mesure où la qualité et la quantité de leurs apports n'entraînent pas au bon fonctionnement de la déchèterie. Les professionnels et les administrations peuvent disposer des sept sites de façon payante et si la nature de leurs déchets ne posent de sujétions techniques particulières.

MATERIAU	Coût
Métaux/carton	Gratuit
Bois/gravats/végétaux	8 €/m3
Plastiques	6 €/m3
Encombrants	15 €/m3
Déchets non triés en mélange	12 €/m3
Déchets toxiques identifiés	1.5 €/kg
Autres produits dangereux et non identifiés	3 €/kg
Piles/Néons/huiles végétales et minérales	Gratuit
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	Gratuit



Les déchèteries ne prennent pas en charge les ordures ménagères, l'amiante, les bouteilles de gaz et les extincteurs, les souches d'arbre contenant de la terre et des cailloux, les pneumatiques.

L'ensemble des consignes sont indiquées dans le règlement intérieur affiché dans chaque déchèterie. Un guide « Déchèterie : mode d'emploi », téléchargeable et disponible au secrétariat du SICTOM, recense les bonnes pratiques pour préparer son passage en déchèterie.



Des projets axés sur la sécurité des personnes et des biens

Pour répondre au programme de normalisation en déchèterie initié par l'ADEME et contrer la hausse du vandalisme, la commission propose plusieurs travaux à réaliser à l'horizon avril 2014 : la mise en place de système de protection anti-chute dans les bennes, de haies défensives rendant difficile l'intrusion (combinaison d'arbustes épineux et de barbelés), la construction d'abri de stockage des déchets toxiques. Une collaboration avec les services de gendarmerie est aussi privilégiée pour lutter contre tous les actes d'incivisme ayant lieu en déchèterie (agression sur gardiens, vol de métaux, dégradation des installations, dépôts sauvages).

Horaires d'ouverture des déchèteries.

En 2012, les horaires d'ouverture des déchèteries des Avenières, Passins et Porcieu ont été étendus.

Déchèterie	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	Temps d'ouverture hebdomadaire	Nb de passages professionnels
Les Avenières	8h-12h 14h-17h30	8h-12h	8h-12h 14h-17h30	8h-12h	8h-12h 14h-17h30	8h-12h 13h30-17h30	38,5 heures	652
La Chapelle	9h-12h15 13h45-18h	9h-12h15 13h45-18h	9h-12h15	Fermé	9h-12h15 13h45-18h	9h-12h15 13h45-18h	33 heures	534
Fitilieu		8h-12h		8h-12h		8h-12h	28 heures	328
	13h30-17h30		13h30-17h30		13h30-17h30	13h30-17h30		
Passins	7h30-12h	7h30-12h	7h30-12h	7h30-12h	7h30-12h 13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30	34,5 heures	1 020
Porcieu	8h-12h 13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30	32 heures	81
St Chef		8h-12h		8h-12h		8h-12h	28 heures	217
	13h30-17h30		13h30-17h30		13h30-17h30	13h30-17h30		
St Jean	9h-12h15 13h45-18h	Fermé	13h45-18h	9h-12h15 13h45-18h	9h-12h15 13h45-18h	9h-12h15 13h45-18h	34 heures	517

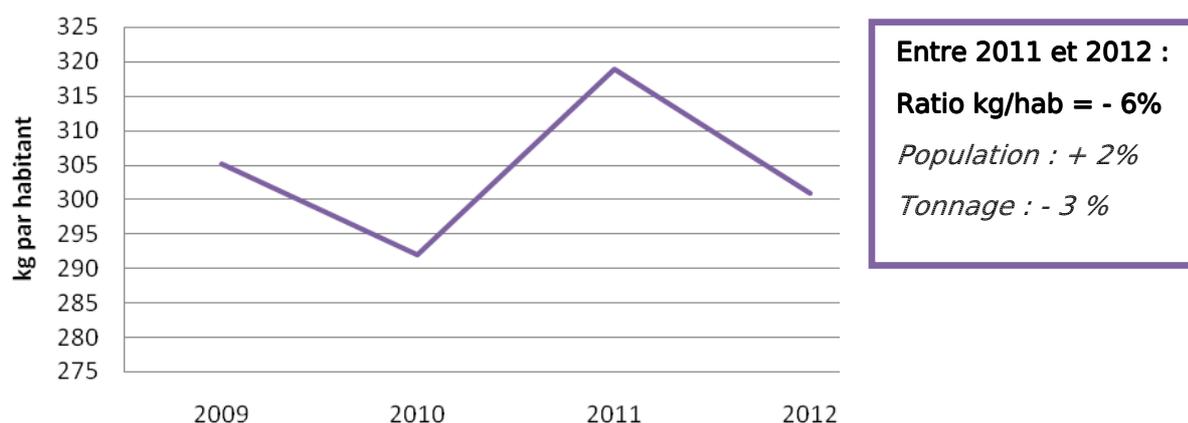
Le nombre de passages des professionnels n'a été établi que du mois de mai à décembre compte tenu de la perte des données dans l'incendie du bâtiment administratif en avril 2012. Les données de la déchèterie de Porcieu sont d'autant plus erronées suite à l'incendie du local de la déchèterie en juillet dernier et la fermeture temporaire du site durant quelques semaines.

→ Résultats : un tonnage à la baisse en 2012

☞ 23 019 tonnes ont été collectées cette année, soit 301 kg par habitant * par an (dont 84 kg de végétaux, 79 kg de gravats et 55 kg d'encombrants).

* Population INSEE du SICTOM sans compter les communes extérieures accédant en déchèterie.

Evolution du poids des matériaux déposés en déchèterie par habitant, entre 2009 et 2012



Après une hausse entre 2010 et 2011, le tonnage global a diminué dernièrement de 3% . Chaque habitant jette toutefois 80 kg de plus dans l'année en déchèterie par rapport à la collecte des ordures ménagères.

Même si le geste de tri semble de plus en plus adopté par les citoyens et que les déchets en déchèterie sont valorisés à 80%, il reste important d'inciter à la réutilisation, le don, la réparation de certains objets ou la valorisation sur place chez l'habitant grâce au compostage, au broyage ou mulching des végétaux.

Site	Tonnage 2011	Tonnage 2012	Evolution 2011-2012
LES AVENIERES	4 211	4 122	-2%
LA CHAPELLE DE LA TOUR	3 813	3 964	+4%
FITILIEU	3 056	2 932	-4%
PASSINS	2 987	3 351	+12%
PORCIEU-AMBLAGNIEU	2 787	2 040	-27%
ST CHEF	3 107	2 485	-20%
ST JEAN DE SOUDAIN	3 877	4 123	+6%
TOTAL	23 839	23 019	-3%
Ratio kg/hab. SICTOM	319	301	
Ratio kg/hab. usagers déchèteries SICTOM	308	291	-6%

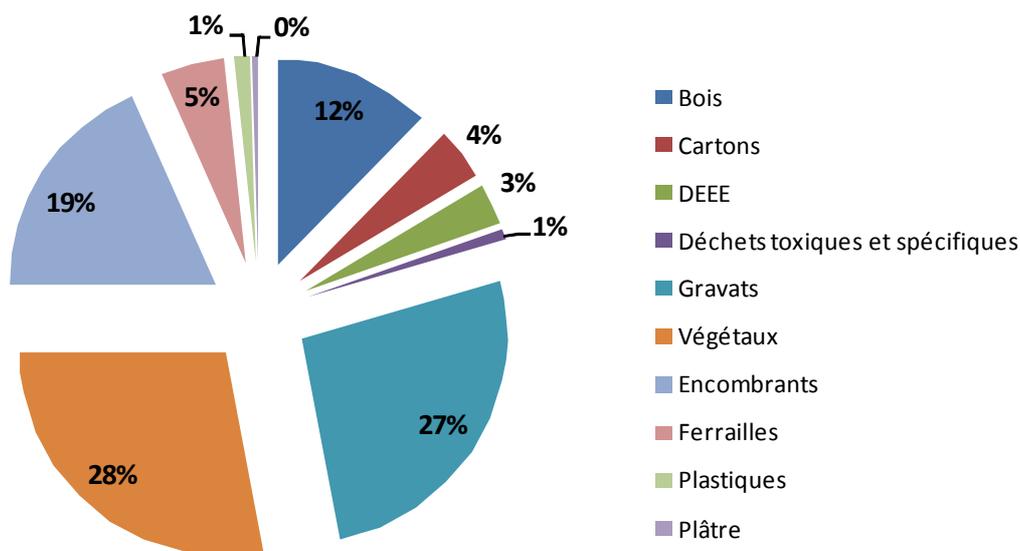
Le tableau des résultats par déchèterie et par matériau montre que :

- Le tonnage en déchèterie varie de 2 000 à 4 000 tonnes selon les sites

Les déchèteries accueillant les plus forts tonnages sont celles des Avenières, St Jean de Soudain et La Chapelle de La Tour. Ce constat n'est pas toujours en adéquation avec la population théorique rattachée à chaque site.

Le tonnage de la déchèterie de Passins a augmenté au détriment du tonnage de Porcieu, du fait de l'incendie du local de la déchèterie de Porcieu en juillet dernier et de sa fermeture durant plusieurs semaines. On remarque aussi que le tonnage de la déchèterie de St Chef a diminué de façon relative entre 2011 et 2012.

Répartition des matériaux collectés en déchèterie, en 2012



- Trois matériaux concentrent les trois quarts du tonnage global : les végétaux, les gravats et les encombrants

Entre 2011 et 2012, le tonnage des végétaux n'a toutefois pas suivi les forts accroissements remarquables sur les années antérieures. Ce peut être le fait de la politique de compostage et de broyage des végétaux. Un travail avec les services espaces verts des communes et les paysagistes peut être pertinent pour continuer à maîtriser ce tonnage.

Malgré le tri séparé de l'ensemble des plastiques et du plâtre (depuis le mois de novembre), le tonnage des encombrants a augmenté de façon plus importante qu'entre 2010 et 2011.

- Une hausse des tonnages des déchets d'équipements électriques et électroniques et des déchets toxiques

Le tonnage des DEEE a augmenté de 30% entre 2011 et 2012. Ce type de déchets connaît sa plus forte hausse depuis la mise en place de sa collecte séparée en 2008. On peut soumettre que cette évolution est due à la diminution de la durée de vie des appareils électriques et électroniques, aux résultats de lutte contre le vol de ce type de déchets contenant ferraille et cuivre (mise en place d'un conteneur sécurisé aux Avenières, de haies anti-intrusion aux Avenières et à Porcieu et du gardiennage du site de Passins) et à l'installation de boîtes rouge de collecte des petits appareils ménagers dans certaines communes.

Les déchets toxiques regroupent principalement les peintures, solvants, huiles végétales et minérales, piles, néons. Si leur tonnage ne représente qu'1% du tonnage global des déchèteries, il ne cesse d'augmenter au fur et à mesure des années et il s'avère être le flux le plus dangereux pour l'environnement.

- Une baisse du tonnage des cartons et des papiers compensée par une hausse de ces deux types de déchets en collecte sélective sur les secteurs des Vallons de La tour

En effet, les cartons bruns des professionnels sont acceptés dans la collecte en porte à porte et les conteneurs papiers en apport volontaire sont de plus en plus utilisés. De plus, la déchèterie de Passins s'est équipée cette année d'une benne à papier, comme à St Jean de Soudain et La Chapelle de La Tour, plus pratique pour y déposer de grande quantité et des papiers déchiquetés.

→ **Traitement : des filières permettant 80% de valorisation globale des matériaux**

Type de déchets	Centre de traitement	Type de traitement
Métaux	Plateforme de distribution Gouvernayre à Trept (conditionnement en paquets)	Valorisation matière : barres ou bobines d'acier
	Acierie Arcelor Mittal de Fos sur Mer	Pièces de l'industrie automobile
Carton/Papier	Transfert chez Gouvernayre à Trept	Valorisation matière : pâte à papier
	Papeterie Eymin-Leydier à St Vallier (26) pour le carton	Carton ondulé, papier hygiénique, ...
	Papeterie Norske Skog Golbey (88) pour le papier	
Bois	Stockage, tri et broyage chez Gouvernayre à trept	Valorisation matière Panneaux de particules agglomérées
Gravats	Plateformes de recyclage à Morestel et Champagneux : tri, criblage, concassage ISDI de Passins	Valorisation matière ou stockage Remblaiement de chaussée, revêtement aires de jeu, combustibles en cimenterie
Végétaux	Plateforme de stockage de Passins : nettoyage, gerbage, broyage, livraison chez les agriculteurs partenaires	Valorisation matière Co-compost
Encombrants	Centre de tri chez Gouvernayre à Trept, broyage Incinération au SITOM de Bourgoin-Jallieu ou enfouissement au centre de Satolas et Bonce (38)	Valorisation énergie ou stockage
Plâtre	Stockage chez Gouvernayre à Trept	Valorisation matière
	Séparation isolants/plâtre chez Nantet (73) puis recyclage du gypse chez Placoplâtre Chambéry	Panneau de plâtre
Plastiques	Centre de tri chez Gouvernayre à Trept	Valorisation matière
	Repreneurs nationaux et internationaux	Mobilier de jardin, tuyaux, films plastique
DEEE *	Centres de démantèlement et de dépollution selon leur nature dont MTB Recycling à Trept pour les petits appareils ménagers	Valorisation matière et traitement spécifique
Déchets toxiques	Plateforme de tri et de distribution VALESPACE à Chambéry	Traitement spécifique
	Centres de traitement dont TREDI à Salaise sur Sanne et TRIADIS (39)	
Huiles, piles, néons	Eco-organisme puis centres de traitement en Isère	Valorisation matière et traitement spécifique
DASRI *	Collecte médicale	Traitement spécifique
Capsules Nespresso	Collectors	Valorisation matière (aluminium)
Cartouches d'encre	Collectors	Réutilisation et Valorisation énergie

* Déchets d'équipements électriques et électroniques. Déchets d'Activité de Soin à Risque Infectieux

En ce qui concerne le traitement des différents matériaux, on peut dire que :

✦ **78% des déchets de déchèterie sont recyclés et donc valorisés pour leur matière**

C'est le cas du bois sous forme de panneaux agglomérés ou bois de chauffage, le carton et le papier dont la pâte servira à la fabrication de carton ondulé ou papier hygiénique, les métaux dont le cycle de recyclage est sans fin, l'huile minérale, une partie des DEEE et les végétaux.

Cette année, de nouvelles bennes ont été installées pour la valorisation des plastiques souples et durs en mélange et pour la valorisation du plâtre.

• **FOCUS SUR LES VEGETAUX**

En avril 2006, une plateforme de stockage et broyage a été aménagée à côté de la déchèterie de Passins. Le principe du co-compostage est de mélanger du broyat de végétaux (branchages, pelouse, sapin de Noël, fleurs fanées ...) issus des déchèteries avec des effluents d'élevage, afin de créer un engrais naturel utilisé dans les champs agricoles. La pérennité de la démarche repose sur un partenariat de travail entre la collectivité, la Chambre d'Agriculture et les agriculteurs et un respect des consignes de tri en déchèterie et de propreté des végétaux.

Le bilan 2012 compte 4 240 tonnes broyées acheminées dans les exploitations agricoles. Le co-compostage à la ferme permet de réduire le coût d'élimination des déchets verts comparé à un fonctionnement classique de compostage industrie en prestation privée. L'économie engendrée par cette opération est de 21,74 €/tonne entrante, soit 93 286 € sur l'année 2012. Le bénéfice est aussi écologique car l'opération co-compostage permet de réduire l'impact des transports de bennes et couvre naturellement une partie des besoins en engrais des agriculteurs partenaires. Cette filière locale répond ainsi aux principes du développement durable.



✦ **2% sont valorisés énergétiquement**

Les déchets toxiques sont dépollués puis incinérés à l'unité TREDI de Salaise sur Sanne pour la plupart. 7% des encombrants ont été incinérés après broyage dans un four dédié de l'unité de Bourgoin-Jallieu produisant ainsi de la chaleur, au même titre que les ordures ménagères.

✦ **20% ne sont pas valorisés**

C'est le cas de 93% des encombrants enfouis en centre de stockage de classe 2 autorisé (CSDU) géré par SITA MOS et situé à Satolas et Bonce (38), et des gravats de la déchèterie de Passins déposés dans l'ISDI de classe III de Passins.

La part 2012 des encombrants enfouis est largement supérieure à celle de 2011 du fait pendant une grande période de l'année d'une interdiction de dépôt à l'usine d'incinération des encombrants broyés car ils présentaient à trop fort taux de soufre. Une fois le plâtre trié et valorisé à part, cause de la pollution au soufre, les encombrants ont pu regagner en majorité l'exutoire de l'unité de Bourgoin-Jallieu.

☞ **Le taux de valorisation global des matériaux en déchèterie de 80% est très satisfaisant et supérieur à la moyenne départementale (74% en 2010).**

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- ✓ Une équipe de chauffeurs et ripeurs, agents de la collectivité (régie)
- ✓ Une flotte de 7 camions 19 tonnes ou 26 tonnes
- ✓ 16 962 tonnes en 2012, soit 222 kg/habitant
- ✓ - 2% en poids par rapport à 2011
- ✓ 49 € TTC par habitant et 223 € par tonne

→ Une collecte en porte à porte et en régie

Les ordures ménagères, c'est quoi ?

Ce sont les déchets produits par les ménages ou assimilés ménages, non recyclables, non encombrants et non toxiques.

Les équipes de collecte apposent un scotch rouge et noir si le contenu de la poubelle ou du sac ne respecte pas cette consigne et ne ramassent la poubelle qu'une fois bien triée.

Les moyens matériels

- **Une flotte de 7 camions** : quatre 19 tonnes (dont un de remplacement) et trois 26 tonnes

Tous sont équipés de bennes compacteuses et d'un système de géolocalisation. Ce système informatisé permet de fournir des informations importantes servant à établir, entre autres, le temps de travail des agents et à optimiser les circuits. En outre, il est équipé d'une aide à la navigation et d'une messagerie Internet.

La moyenne d'âge du parc est de 4 ans. Le SICTOM, engagé dans une démarche d'optimisation des circuits, investit depuis 2007 dans l'achat de camions de grande capacité pour réduire le nombre d'allers/retours à l'usine d'incinération et, de norme EURO 5, moins polluants. Depuis 2012, il a été décidé de remplacer les achats par des camions de location de longue durée répondant aussi à cette norme.



- **des contenants normalisés sur l'ensemble du territoire à l'horizon 2014**



Dans un objectif de sécurité au travail, de salubrité publique et pour répondre matériellement au passage à la tarification incitative, le SICTOM a rendu obligatoire la collecte en bacs normalisés, dès le second semestre 2012. Fin 2014, l'ensemble des foyers du SICTOM devront être équipés en poubelles normalisées² ; les sacs et autres poubelles seront proscrits.

Pour mener cette action, un poste a été créé pour la vente des bacs ; un autre sera opérationnel en 2013 pour la suppression des bacs de regroupement et l'aide à l'étude au passage en tarification incitative. De plus, un ripeur vient en aide pour la réception, le montage et la vente des bacs pour une durée déterminée.

² Norme NF EN 840 compatible avec le système de lève conteneur – capacité minimum de 120L et maximum de 770L – sans barre de fer ventrale ou dorsale.

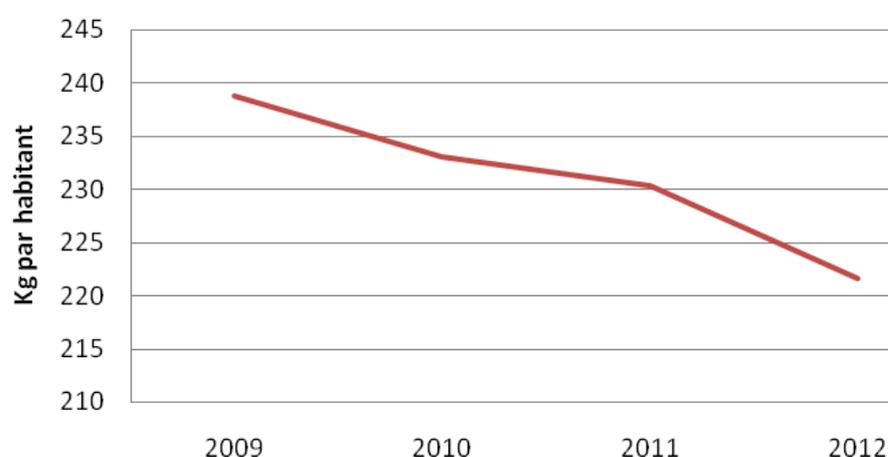
Fréquence de collecte

Cinq tournées sont réalisées le matin et deux l'après-midi. Les équipes sont composées d'un chauffeur et des deux ripeurs. Les tournées du matin débutent dès deux heures, celles de l'après-midi, dès treize heures. Une tournée dure en moyenne neuf heures par jour sur quatre jours. La collecte des ordures ménagères s'effectue en porte à porte une fois par semaine sauf pour les communes des Abrets, des Avenières (centre ville), de La Tour du Pin (centre ville), de Morestel et de Montalieu où elle est réalisée deux fois par semaine.

→ un tonnage maîtrisé malgré une hausse de la population

En 2012, 16 962 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées. Chaque habitant a donc produit 222 kg d'ordures ménagères. C'est moins 8 kg par rapport à 2011.

Evolution du poids d'ordures ménagères collectées par habitant, entre 2009 et 2012



Entre 2011 et 2012 :
Ratio kg/hab : -4%
Population : +2%
Tonnage : -2%

La production d'ordures ménagères par habitant ne cesse de diminuer. On peut alors penser que les ménages maîtrisent leur production d'ordures ménagères soit de manière forcée : baisse de la consommation, obligation de trier, soit de manière voulue : adoption de pratiques réduisant les déchets comme le compostage, choix des produits par rapport à leurs emballages, ...

☞ **En 2012, chaque équipe a collecté en moyenne douze tonnes d'ordures ménagères par jour de ramassage, soit six tonnes par éboueur et près de 700 kg par heure !**

→ Un traitement effectué par le SITOM Nord-Isère

Le SICTOM délègue le traitement des ordures ménagères au SITOM Nord-Isère.

Les ordures ménagères sont traitées à l'usine d'incinération de Bourgoin-Jallieu. C'est une valorisation énergétique permettant de produire de l'électricité et d'alimenter le réseau de chauffage urbain d'une partie de la ville et du médipôle. Le SITOM Nord-Isère se charge de son fonctionnement depuis septembre 1986. La nouvelle unité mise aux normes et permettant d'accueillir un plus fort tonnage est en service depuis le 18 juin 2007.

Le SITOM Nord-Isère a rédigé un rapport annuel dressant le bilan des principaux résultats techniques et économiques obtenus sur l'exercice 2012, cinquième année d'exploitation complète du nouveau centre. Ce rapport est consultable et téléchargeable en ligne sur le site internet du SITOM : www.sitom-ni.fr.

BILAN FINANCIER

→ Comment est financé le service de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés ?

Les contributions des communautés de communes

Les communautés de communes ont la compétence déchets qu'elles ont déléguée au SICTOM. Pour autant, ce sont elles qui lèvent la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), dans le cadre du régime dérogatoire, et reversent au SICTOM une contribution égale au montant de la TEOM.

La participation demandée aux collectivités adhérentes est proportionnelle au nombre d'habitant et fonction du service rendu. A service égal, la mutualisation est l'un des principes de base du syndicat. Pour 2012, la participation demandée aux collectivités adhérentes s'élève à 5 512 202 €, celle demandée aux collectivités extérieures pour l'accès en déchèterie est égale à 88 081 €.

La redevance spéciale

Compte tenu de la Loi de 1975, le SICTOM a l'obligation de collecter les déchets ménagers. La collecte des déchets assimilés est un service facultatif que le SICTOM rend aux professionnels et aux administrations, en leur appliquant, depuis le 1er janvier 2006, par délibération du 13 décembre 2005, la redevance spéciale (Loi du 13 juillet 1992). Outre l'aspect réglementaire, les élus ont décidé d'instaurer la redevance spéciale dans le souci de rééquilibrer le financement des déchets entre particuliers et professionnels et d'inciter les professionnels à mieux trier leurs déchets.

Ce mode de financement de l'élimination des déchets assimilés vient en complément de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Son coût est calculé, à la différence de la TEOM, en fonction du service rendu (service de collecte OM et d'accès en déchèterie). Il est de 0,031 €/L en 2012 pour la collecte des ordures ménagères. Les exonérés à la TEOM sont assujettis à la redevance spéciale dès le 1^{er} litre à la collecte ou le 1^{er} mètre cube en déchèterie ; ceux imposés à la TEOM bénéficient d'un seuil d'assujettissement de 750 L par semaine (équivalent à un gros bac à quatre roues) à la collecte et 52 m³ en déchèterie.

Les soutiens des éco-organismes

Les emballages et le verre sont soutenus dans le cadre du programme Eco-Emballages, les papiers par l'éco-organisme Eco-Folio, les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques par ERP.

Les autres recettes

Il s'agit des ventes de matériaux triés (emballages, verre, papiers, métaux et cartons), des subventions à l'investissement, des ventes de composteurs et de bacs poubelle et des subventions de fonctionnement (celle de l'ADEME pour le programme de réduction des déchets et celle du Conseil Général pour le compostage).

☞ En 2012, l'élimination des déchets est financée à 76% par les contributions des communautés de communes, à 4% par la redevance spéciale et à 20% par les ventes de matériaux, les soutiens des éco-organismes et les subventions de fonctionnement et d'investissement.

→ Combien coûte à chaque habitant le service de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés ?

Détail de la contribution des collectivités adhérentes

Pour 2012, la répartition de la participation demandée aux collectivités adhérentes est la suivante :

- **Service collecte des ordures ménagères (24%) :**
Une collecte hebdomadaire = 14,28 €/hab.

Deux collectes hebdomadaires = 28,56 €/hab. (Prix d'une collecte multiplié 2)

Le prix comprend toutes les charges liées au service de collecte ramené au nombre d'habitants desservis par semaine dans chaque commune (doublé en cas de deuxième collecte). Une partie des charges et des recettes des opérations du programme local de prévention sont aussi intégrées dans ce service.

Il s'agit des frais de personnel, de l'entretien des camions, du matériel et des installations, du carburant, de l'achat des composteurs, ... diminués des ventes de composteurs, de la redevance spéciale et des soutiens sur les actions de réduction des déchets.

o **Service traitement des ordures ménagères (41%)** = 28,90 €/hab. (Pour toutes les communes)

Le prix prend en compte uniquement l'incinération des ordures ménagères.

o **Service collecte sélective :**

En apport volontaire (1%) = 0,99 €/hab.

En porte à porte (3%) = 5,77 €/hab.

Le prix prend en compte les coûts de collecte (différent selon le mode de collecte : en apport volontaire ou en porte à porte), de transport et de tri, mais aussi de la communication liés au service, diminué des recettes de revente de matériaux et autres soutiens d'Eco-Emballages et d'Eco-Folio.

o **Service déchèteries (31%) :**

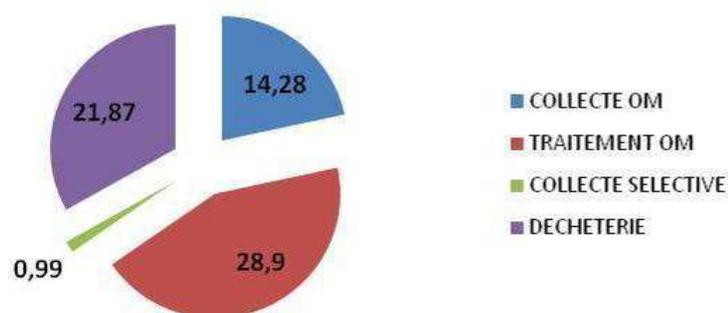
Communes adhérentes = 21,87 €/hab.

La mutualisation du coût des déchèteries ne concerne pas encore les habitants de la CCVT qui bénéficient d'un tarif plus bas (19,60 €) compte tenu des négociations de marché en amont de l'adhésion au SICTOM.

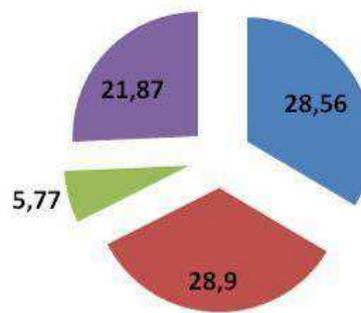
Communes sous convention = 24,06 €/hab. (Prix service déchèterie + 10%)

Le prix comprend toutes les charges liées au service déchèterie (gardiennage, location et évacuation des bennes, traitement des différents matériaux) diminuées des ventes de matériaux cartons et ferrailles, des soutiens pour le tri des DEEE, de la redevance spéciale « déchèterie » et des participations des communes sous convention. Un coût majoré de 10% est appliqué aux communes limitrophes au territoire du SICTOM qui ont signé une convention pour l'utilisation de ce service.

Répartition du coût du service minimum
66,04 € par habitant en 2012



Répartition du coût du service maximum
85,10 € par habitant en 2012



En 2012, pour un service minimum comprenant une collecte hebdomadaire des ordures ménagères, leur traitement, l'accès en déchèterie et la collecte sélective en apport volontaire (service concernant 67% de la population), le prix s'élève à 66,04 € par habitant. Pour une collecte des ordures ménagères supplémentaire et la collecte sélective en porte à porte (La Tour du Pin par exemple), le prix du service est majoré de 19,06 € par habitant. La collecte des ordures ménagères et leur traitement compose 65% du prix du service global.

👉 **Le service de collecte et traitement des déchets* coûte cher ? En 2012, il est égale à 66,04 € par habitant et par an, soit 0,45 € par jour et par foyer. C'est le prix d'un tiers de litre de gasoil !**

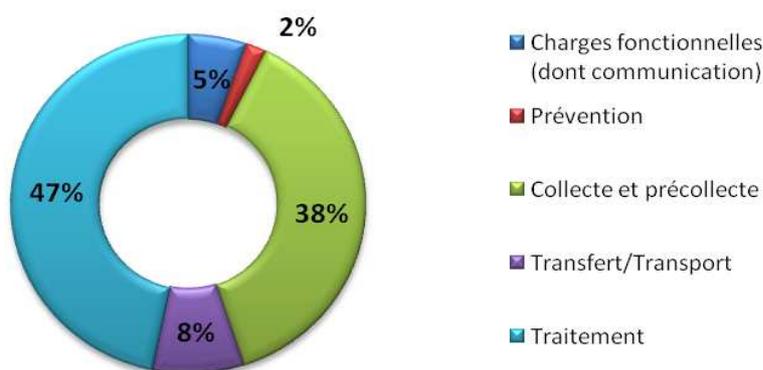
* Le calcul a été établi par rapport au service minimum.

→ Analyse des coûts selon la méthode Comptacoût®

Les chiffres suivants découlent de la matrice des Coûts®, cadre d'expression et méthode de calcul élaborés par l'ADEME. Elle permet de détailler pour chaque flux de déchets les charges et produits associés, afin d'évaluer avec précision les coûts réels de gestion. Elle représente une photographie de l'exercice comptable d'une année civile et permet une analyse comparée des coûts avec les autres collectivités. En outre, cette méthode est un passage obligé pour prétendre aux soutiens versés par l'ADEME pour tous projets.

Détail et évolution des charges

Postes des charges : 7,4 M€ TTC



La répartition des charges restent identiques à celle de l'année 2011.

47% des dépenses concernent le traitement des déchets et ne relèvent donc pas de la collectivité mais du syndicat de traitement pour les ordures ménagères et des marchés de prestation pour la collecte sélective et les déchèteries. En ce qui concerne le flux des ordures ménagères, ce poste a augmenté de 3% entre 2011 et 2012 malgré la baisse des tonnages ordures ménagères collectés et donc traités, à cause d'une hausse de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP).

Ce sont les charges du service de collecte sélective qui ont le plus augmenté principalement du fait d'une nouvelle prestation d'entretien des colonnes (lavage et réparation) par la société TS COM (91) et de la densification des points d'apport volontaire impliquant un service de déplacement de colonne par la société PERRIN (Morestel).

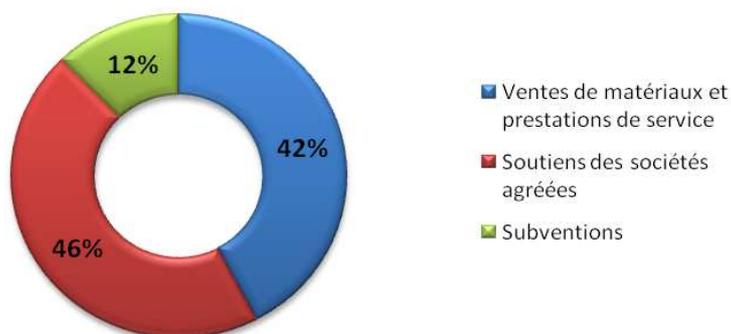
La phase de croisière du programme de prévention a aussi fait augmenter les charges de façon non négligeable mais la subvention versée par l'ADEME pour ce programme les couvre en totalité.

Détail et évolution des produits

La vente des matériaux représente 42% des recettes du syndicat ; elle a augmenté de 8% entre 2011 et 2012, principalement grâce à la vente des bacs poubelle et des composteurs ainsi qu'à la reprise de métaux collectés en déchèterie.

La part des soutiens des éco-organismes (Eco-Emballages, Eco-Folio, ERP) représente près de la moitié des produits. Ce chiffre est à relativiser car, en l'attente des montants définitifs, une simulation a été calculée pour les aides d'Eco-Emballages et d'Eco-Folio. La répartition des soutiens Eco-Emballages entre les services n'a pas été établie de façon identique en 2012 qu'en 2011, d'où des différences par service (contribution énergie et mâchefers inscrite dans le service des ordures ménagères).

Postes de produits : 1,5 M€ TTC



Les subventions concernent principalement l'aide de l'ADEME pour le programme local de prévention et les travaux en déchèterie, celle du Conseil Général pour le compostage et les abris de stockage des déchets toxiques, celle de l'Agence de l'Eau pour les abris de stockage des déchets toxiques et, les subventions à l'investissement.

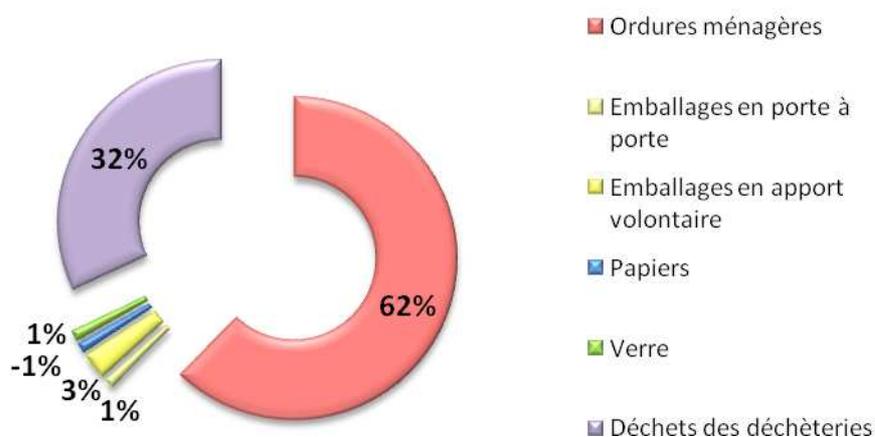
Tableau de résultat de l'exercice 2012

	Montant € TTC	€ / habitant
Total des charges 2012	7 365 809 €	96,26 €
Total des produits 2012	- 1 447 401 €	- 18,92 €
Coût à la charge de la collectivité	= 5 918 408 €	= 77,35 €
Contributions des CC	5 512 202 €	72,04 €
Redevance spéciale	312 589 €	4,09 €
Total financement	= 5 824 791 €	=76,12 €
Déficit	- 93 617 €	- 1,22 €

L'année 2011 présentait un excédent de 230 573 €. En 2012, on mesure un déficit de 93 617 €, soit 1,22 € par habitant.

Quel est le poids de chaque flux dans le coût du service public ?

Répartition du coût par flux de déchets (coût aidé TTC = charges - produits)



Le coût réel des ordures ménagères est de 49,35 € par habitant, celui de la collecte sélective (emballages, papiers, verre) est de 3,14 € par habitant et celui des déchèteries : 25,34 € par habitant. En 2012, le coût global du service de collecte et traitement des déchets coûte 77,83 €, contre 74,25 € en 2011, soit une augmentation de 4.8%.

SYNTHESE

	SICTOM 2012		Isère 2011	Objectifs PEDMA 2012	Région 2011
	Tonnage	Ratio technique kg/hab/an	Ratio technique kg/hab/an		
Collecte et traitement des ordures ménagères	16 962	222	227	240	239
Collecte sélective en porte à porte	1 294	52			
Collecte sélective en apport volontaire (hors verre)	1 741	34			
Collecte sélective du verre	2 346	31			
<i>Sous-total collecte sélective</i>	<i>5 381</i>	<i>70</i>	<i>73</i>	<i>79</i>	<i>70</i>
Déchèterie	23 019	301	282	218	210
TOTAL	45 362	593	582	537	519

☞ En 2012, chaque habitant du SICTOM a produit 593 kg de déchets : 37% d'ordures ménagères, 12% de recyclables et 51% de déchets de déchèterie.

Par rapport à 2011, cela représente une baisse de 5%. Autrement dit, chaque habitant a diminué le poids de ses déchets de 29 kg. C'est le ratio le plus bas enregistré ces cinq dernières années.

Par rapport aux chiffres départementaux, cela reste 11 kg de plus par habitant. Mais l'on constate que le ratio en déchèterie du SICTOM est supérieur à celui du département et inversement pour le ratio concernant les ordures ménagères. Cela montre que les habitants du SICTOM réduisent plus et trient plus leurs déchets que l'isérois lambda. La ruralité et la dynamique du territoire du SICTOM amènent aussi à penser que l'on a plus recours à la déchèterie que la moyenne départementale.

	SICTOM 2012	Référentiel régional données 2011	Référentiel national données 2010
	Ratio financier € HT /hab./an *	Ratio financier € HT /hab./an *	Ratio financier € HT /hab./an *
Collecte et traitement des ordures ménagères	46.26	43.2	51
Collecte sélective (hors verre)	1.49	2.9	10
Collecte sélective du verre	0.73	1.2	1.3
Déchèterie	23.64	16	18
TOTAL	72.12	74	85

* le ratio financier présenté est égal au coût net € HT par habitant et par an sur un territoire mixte (à dominante rurale) lorsque la donnée détaillée existe. Cela correspond au total des charges moins les recettes.

☞ En 2012, le coût net HT de collecte et d'élimination des déchets est égal à 72.12 € par habitant, c'est un peu moins cher que le prix moyen régional.

Le coût net HT par habitant a augmenté de 3.32 € par rapport à 2011.

Par rapport au référentiel régional 2011, on constate que le coût de collecte et de traitement des déchets est plus bas que les moyennes régionale et nationale sauf pour le service « déchèterie », seul flux géré entièrement en prestation privée au niveau du SICTOM.

CONCLUSION

En 2012, malgré deux évènements incendiaires - celui du bâtiment administratif au mois d'avril et celui du local de la déchèterie de Porcieu en juillet - mais aussi des actes d'incivisme répétitifs en déchèterie ainsi que des récalcitrants au tri, le SICTOM a su mener à bien ses différentes tâches et faire évoluer son fonctionnement en répondant aux obligations du Grenelle de l'Environnement.

Pour cela, le syndicat est aidé par de nombreux partenaires de travail (partenariat humain, technique ou financier). A travers ce rapport, le SICTOM tient à remercier cet ensemble d'acteurs dont les communes et les collectivités alentours, les prestataires, les associations, les guides-composteurs, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, le conseil général, ... et souhaite qu'un travail de collaboration perdure pour les années à venir.

2013 s'orientera ainsi vers :

- le réaménagement du service administratif dans un bâtiment reconstruit à l'identique au même emplacement
- la poursuite de la mise en œuvre de la tarification incitative
- la suppression des bacs de regroupement, la réorganisation et le rééquilibrage des tournées « ordures ménagères »
- le développement des actions du programme de prévention, en particulier le gaspillage alimentaire, la réduction des déchets des professionnels ainsi que la reprise des prêts des éco-gobelets,
- une communication pour l'amélioration du tri du verre
- des travaux de sécurisation des personnes en déchèterie

Il continuera, de plus, à être au cœur des décisions politiques de regroupement des communautés de communes. En effet, si le projet des Vals du Dauphiné ne semble plus être d'actualité, celui de la communauté de communes Bourbre - Tisserands paraît bien avancé.

Enfin, même si le SICTOM connaît certaines fois des difficultés dans l'exercice de ses missions, il n'en oublie pas pour autant de remercier les citoyens responsables face aux problèmes économiques et écologiques de notre société actuelle.

Rappelons-nous tous qu'il n'y a pas de petits gestes en faveur de l'environnement lorsque nous sommes maintenant 76 517 habitants à les accomplir sur le territoire du SICTOM de la région de Morestel !

ANNEXES

Liste des points d'apport volontaire sur le territoire du SICTOM - Année 2012

COMMUNE	Adresse	Position GPS	Conteneur VERRE	Conteneur PAPIERS	Conteneur EMBALLAGES
ARANDON	Parking vers La Poste	N 45.71317° E 005.42729°	X		
ARANDON	Parking Routier	N 45.71854° E 005.42263°	X	X	X
ARANDON	Hameau Concharbin	N 45.71589° E 005.46509°	X	X	X
ARANDON	Parking Mairie	N 45.71177° E 005.43362°	X	X	X
BOUVESSE-QUIRIEU	Enieu	N 45.79194° E 005.40143°	X	X	X
BOUVESSE-QUIRIEU	Face au Dépôt de la Ville	N 45.79368° E 005.41268°	X	X	X
BOUVESSE-QUIRIEU	1 au Hameau de Bayard	N 45.78278° E 005.43961°	X	X	X
BOUVESSE-QUIRIEU	Marlieu - Camping à la Ferme	N 45.78618° E 005.40713°	X		
BOUVESSE-QUIRIEU	Terrain de Moto-Cross	N 45.78081° E 005.39497°	X		
BRANGUES	Entrée du Village	N 45.69326° E 005.52686°	X	X	X
CESSIEU	Champ de Mars	N 45.56649° E 005.37505°	X	X	
CESSIEU	Le Stade	N 45.56665° E 005.37716°	X		
CESSIEU	Le Bois de Cessieu	N 45.57506° E 005.38411°	X	X	
CESSIEU	Vachères	N 45.56885° E 005.35202°	X		

COMMUNE	Adresse	Position GPS	Conteneur VERRE	Conteneur PAPIERS	Conteneur EMBALLAGES
CHARETTE	Parking de la Mairie	N 45.80981° E 005.37188°	X		
CHARETTE	Entrée du Village Rt de Crémieu	N 45.81178° E 005.36942°	X	X	X
CHARETTE	Auberge du Vernay	N 45.79540° E 005.35556°	X		
CORBELIN	La Chèvre	N 45.60426° E 005.56895°	X		
CORBELIN	HLM Bois Vion vers le Stade	N 45.61017° E 005.54123°	X	X	X
CORBELIN	Usine Mallein Direction Dolomieu	N 45.61245° E 005.52800°	X		
CORBELIN	Route du Tram	N 45.60242° E 005.54734°	X	X	X
CORBELIN	Parking RN 75 vers rond-point	N 45.60989° E 005.53666°	X	X	X
CORBELIN	ZA la Rivoire (vers transport Sainthon)	N 45.59826° E 005.56362°	X		
CORBELIN	RN 75 (l'aire de pique nique)	N 45.59865° E 005.53383°	X		
COURTENAY	Dépôt de la Ville	N 45.72941° E 005.38190°	X	X	X
COURTENAY	Hameau de Tirieu	N 45.70625° E 005.37482°	X	X	X
COURTENAY	Hameau de Poleyrieu	N 45.75745° E 005.40920°	X	X	X
COURTENAY	Hameau de Boulieu	N 45.77374° E 005.37965°	X		
COURTENAY	Lancin direction Montalieu	N 45.73444° E 005.40433°	X	X	X
CREYS-MEPIEU	Hameau de Pusignieu	N 45.74205° E 005.47875°	X	X	X

COMMUNE	Adresse	Position GPS	Conteneur VERRE	Conteneur PAPIERS	Conteneur EMBALLAGES
CREYS-MEPIEU	Salle des Fêtes de Creys	N 45.72670° E 005.48755°	X		
CREYS-MEPIEU	Hameau de Daleignieu	N 45.72197° E 005.47963°	X	X	X
CREYS-MEPIEU	Hameau de la Faverges	N 45.76027° E 005.44297°	X		
CREYS-MEPIEU	A Malville sur la Place	N 45.75077° E 005.48051°	X		
CREYS-MEPIEU	A l'intérieur de la Centrale	N 45.75736° E 005.47169°	X		
CREYS-MEPIEU	Mépieu	N 45.74388° E 005.45055°	X	X	V
CREYS-MEPIEU	Rue du Pénélon	N 45.75946° E 005.45419°	X	X	X
DOLOMIEU	Parking montée de la Devigne	N 45.61199° E 005.49810°	X	X	
DOLOMIEU	Le Stade	N 45.60985° E 005.50405°	X		
DOLOMIEU	La Sardinière	N 45.61619° E 005.45102°	X		
DOLOMIEU	La Petite Frette	N 45.61047° E 005.47101°	X		
DOLOMIEU	La Frette	N 45.61670° E 005.47149°	X	X	
DOLOMIEU	Route du Dauphiné	N 45.60215° E 005.48255°	X		
FAVERGES DE LA TOUR	Cimetière	N 45.59238° E 005.52920°	X	X	
FAVERGES DE LA TOUR	Salle des Fêtes	N 45.59006° E 005.51803°	X		
FAVERGES DE LA TOUR	Lavoir du Pissoud	N 45.59158° E 005.49080°	X	X	

COMMUNE	Adresse	Position GPS	Conteneur VERRE	Conteneur PAPIERS	Conteneur EMBALLAGES
FITILIEU	Après le Passage à Niveau	N 45.54505° E 005.56475°	X		
FITILIEU	Parking Dir. Morestel	N 45.55058° E 005.57368°	X	X	X
FITILIEU	Parking derrière l'Eglise	N 45.54740° E 005.56279°	X	X	X
FITILIEU	Déchèterie Tapon rte de Fitilieu	N 45.55580° E 005.54523°	X	X	X
LA BATIE-MONTGASCON	Au Stade Route de St André	N 45.57519° E 005.53100°	X	X	X
LA BATIE-MONTGASCON	Parking Salle des Fêtes	N 45.58127° E 005.52928°	X	X	X
LA BATIE-MONTGASCON	Evrieu Nouvelle ZA	N 45.58448° E 005.54112°	X	X	X
LA CHAPELLE DE LA TOUR	Le Stade	N 45.58819° E 005.46449°	X	X	
LA CHAPELLE DE LA TOUR	Déchèterie Le Plateau	N 45.58949° E 005.45895°	X	X	X
LA CHAPELLE DE LA TOUR	Les Palletaux	N 45.59453° E 005.46498°	X		
LA CHAPELLE DE LA TOUR	Le Meynat	N 45.57584° E 005.45973°	X	X	
LA TOUR DU PIN	Parking Leader Price	N 45.56653° E 005.43835°	X	X	
LA TOUR DU PIN	Lycée Elie Cartan	N 45.56406° E 005.44318°	X		
LA TOUR DU PIN	Parking ED	N 45.56187° E 005.44995°	X	X	
LA TOUR DU PIN	Place Dauphin Bastille	N 45.56272° E 005.44860°	X		
LA TOUR DU PIN	Place Carnot	N 45.56754° E 005.44779°	X	X	

COMMUNE	Adresse	Position GPS	Conteneur VERRE	Conteneur PAPIERS	Conteneur EMBALLAGES
LA TOUR DU PIN	Parking Gilbert Coquaz	N 45.56628° E 005.44266°	X		
LA TOUR DU PIN	Hauts de Saint Roch Rue de la Paix	N 45.57692° E 005.44217°	X	X	
LA TOUR DU PIN	Place Jean Rabatel	N 45.58247° E 005.44809°	X	X	
LA TOUR DU PIN	Le Calloud	N 45.57238° E 005.44609°	X	X	
LA TOUR DU PIN	La Coterelle	N 45.57031° E 005.44942°	X		
LA TOUR DU PIN	Place du Champ de Mars	N 45.56270° E 005.44362°	X		
LA TOUR DU PIN	Parc d'activités Rhodes	N 45.56418° E 005.43634°	X		
LA TOUR DU PIN	Le Claudel	N 45.56852° E 005.44254°	X		
LA TOUR DU PIN	Parking Joseph Mancier	N 45.56540° E 005.44676°	X	X	
LE BOUCHAGE	Jeu de Boules	N 45.67079° E 005.52293°	X	X	X
LE PASSAGE	Le Grand Champ	N 45.53244° E 005.51039°	X	X	
LES ABRETS	Rue St Exupéry	N 45.53607° E 005.58194°	X		
LES ABRETS	Chemin Doutan Dir. Aoste 1ère rue à droite	N 45.53948° E 005.58526°	X	X	X
LES ABRETS	Rue Hector Berlioz Dir. Aoste Vers les HLM	N 45.54552° E 005.58168°	X	X	X
LES ABRETS	Rue du Bayard	N 45.53407° E 005.59506°	X	X	X
LES ABRETS	Camping "Coin Tranquille"	N 45.53997° E 005.60729°	X	X	X

COMMUNE	Adresse	Position GPS	Conteneur VERRE	Conteneur PAPIERS	Conteneur EMBALLAGES
LES ABRETS	Parking Carrefour	N 45.53689° E 005.57939°	X	X	X
LES ABRETS	Parking rue Carre- Pierrat en face du n°9	N 45.53585° E 005.58421°	X	X	X
LES AVENIERES	Salle des Fêtes Buvin	N 45.65053° E 005.54713°	X	X	X
LES AVENIERES	Jeu de Boules de Curtille	N 45.63170° E 005.58679°	X	X	X
LES AVENIERES	Déchetterie vers Walibi	N 45.62502° E 005.58479°	X	X	X
LES AVENIERES	Parking du Stade	N 45.63153° E 005.57253°	X	X	X
LES AVENIERES	Camping "Les Epinettes" après le Stade	N 45.63455° E 005.57176°	X		X
LES AVENIERES	Centre des Avenières	N 45.63577° E 005.56587°	X	X	X
LES AVENIERES	Parking Collège Arc en Ciers	N 45.63379° E 005.57402°	X	X	X
LES AVENIERES	Côte Veyrins Face Peugeot	N 45.63346° E 005.55159°	X	X	X
LES AVENIERES	Ecole Primaire	N 45.63357° E 005.56451°		X	
LES AVENIERES	Les Nappes Terres Basses	N 45.65817° E 005.56238°	X	X	X
LES AVENIERES	Rue du Vienney - Les Nappes	N 45.63897° E 005.56770°	X	X	X
MONTALIEU-VERCIEU	Parking CARREFOUR	N 45.81029° E 005.40539°	X	X	X
MONTALIEU-VERCIEU	Parking Vallée Bleue derrière résidence vers le paintball	N 45.82483° E 005.41864°	X	X	X
MONTALIEU-VERCIEU	Salle des Fêtes Ninon Vallin	N 45.81795° E 005.40449°	X	X	X

COMMUNE	Adresse	Position GPS	Conteneur VERRE	Conteneur PAPIERS	Conteneur EMBALLAGES
MONTALIEU-VERCIEU	Au restaurant la Vallée Bleue	N 45.82463° E 005.42164°	X		X
MONTALIEU-VERCIEU	Entrée du Village de Vercieu vers bouldrome	N 45.80885° E 005.39356°	X	X	X
MONTALIEU-VERCIEU	La Vallée Bleue Le coin des pêcheurs (Port Bigara)	N 45.81845° E 005.41808°	X		
MONTALIEU-VERCIEU	Place du Furon par rue du Besset	N 45.81307° E 005.40800°	X	X	X
MONTALIEU-VERCIEU	Stade 1 route de Champagne	N 45.80895° E 005.40059°	X	X	X
MONTALIEU-VERCIEU	Résidence des Séniors Parking du Château	N 45.81371° E 005.40500°	X	X	X
MONTCARRA	Parking école	N 45.61318° E 005.39371°	X	X	X
MORESTEL	Parking de La Gare	N 45.67197° E 005.47051°	X		
MORESTEL	Rue de la Rivoirette "Les Charmilles"	N 45.67496° E 005.46241°	X	X	X
MORESTEL	Parking de la Maison de Retraite "Square Dunand"	N 45.67915° E 005.46408°	X	X	X
MORESTEL	Lotissement "L'Ambéry" vers la Gendarmerie	N 45.67374° E 005.46379°	X	X	X
MORESTEL	Route de Thuile "Douare"	N 45.68263° E 005.47303°	X	X	X
MORESTEL	Place des quatre vers le Trésor Public	N 45.67668° E 005.47199°	X	X	X
MORESTEL	Hameau de Thuile	N 45.69073° E 005.47700°	X		
MORESTEL	Route d'Argent vers la CPAM	N 45.67238° E 005.47445°	X		

COMMUNE	Adresse	Position GPS	Conteneur VERRE	Conteneur PAPIERS	Conteneur EMBALLAGES
MORESTEL	Route d'Argent Parking Weldom	N 45.67259° E 005.48606°	X	X	X
MORESTEL	Parking du Lycée Camille Corot	N 45.67454° E 005.47761°	X	X	X
PARMILIEU	Parking église Centre village	N 45.83899° E 005.35413°	X	X	X
PARMILIEU	Serverin (Colonie vacances)	N 45.86250° E 005.36938°	X		
PASSINS	ZA du Lantey vers Résidence Desvignes	N 45.68263° E 005.45366°	X	X	X
PASSINS	Parking salle "Les Prairies"	N 45.68725° E 005.43318°	X	X	X
PASSINS	Chassins	N 45.69236° E 005.40998°	X	X	X
PASSINS	Hameau de Crevières	N 45.69566° E 005.44125°	X		
PASSINS	Déchèterie	N 45.69233° E 005.44446°	X	X	X
PASSINS	Stade	N 45.68399° E 005.44557°	X		
PORCIEU-AMBLAGNIEU	A la Décharge lieu dit Combot	N 45.83319° E 005.39036°	X		
PORCIEU-AMBLAGNIEU	Place en face de la Mairie	N 45.83377° E 005.40121°	X		
PORCIEU-AMBLAGNIEU	Hameau de Conilieu	N 45.82070° E 005.38821°	X	X	X
PORCIEU-AMBLAGNIEU	Lieu dit La Dangereuse	N 45.84233° E 005.41576°	X		
PORCIEU-AMBLAGNIEU	Camping Ile de la serre	N 45.85100° E 005.41323°	X		X
PORCIEU-AMBLAGNIEU	Rue Fontaine Blanche vers terrain de tennis	N 45.83294° E 005.39839°	X	X	X

COMMUNE	Adresse	Position GPS	Conteneur VERRE	Conteneur PAPIERS	Conteneur EMBALLAGES
PORCIEU-AMBLAGNIEU	Salle des Fêtes	N 45.83146° E 005.39522°	X		X
PORCIEU-AMBLAGNIEU	Hameau d'Amblagnieu	N 45.84017° E 005.39392°	X		
PORCIEU-AMBLAGNIEU	Déchèterie	N 45.82591° E 005.41222°	X	X	X
ROCHETOIRIN	Salle des Fêtes	N 45.58113° E 005.41694°	X	X	
ROCHETOIRIN	Reculefort	N 45.58920° E 005.41180°	X	X	
SALAGNON	Champagne	N 45.67296° E 005.36989°	X	X	X
SALAGNON	Salles des fêtes	N 45.66842° E 005.36094°	X		
SALAGNON	En face de PERRIOL SA	N 45.67054° E 005.36033°	X	X	X
SALAGNON	Parking côté cimetière Village	N 45.66580° E 005.35402°	X	X	X
SERMERIEU	Stade de Boules	N 45.66821° E 005.41281°	X	X	X
SERMERIEU	Vers le Café à Olouise	N 45.65550° E 005.40849°	X	X	X
SERMERIEU	Hameau de Ossée	N 45.67508° E 005.41838°	X	X	X
SERMERIEU	Au château de Marteret	N 45.66765° E 005.43075°	X		
ST ANDRE LE GAZ	Rue du 8 Mai 1945	N 45.54458° E 005.52721°	X	X	X
ST ANDRE LE GAZ	Parking du gymnase	N 45.54554° E 005.53377°	X	X	X
ST ANDRE LE GAZ	Le Bayard	N 45.55380° E 005.52238°	X	X	X

COMMUNE	Adresse	Position GPS	Conteneur VERRE	Conteneur PAPIERS	Conteneur EMBALLAGES
ST ANDRE LE GAZ	Zone Industrielle	N 45.53972° E 005.52926°	X		
ST ANDRE LE GAZ	Etang de Tapon		X		
ST CHEF	Hameau Chamont vers le lavoir	N 45.65484° E 005.34075°	X		
ST CHEF	Aire de repos RD 19 (route d'Arcisse)	N 45.64219° E E 005.38464°	X	X	X
ST CHEF	Hameau Pierre Manière vers Chamont	N 45.65844° E 005.32890°	X	X	X
ST CHEF	Déchèterie	N 45.64476° E 005.35431°	X	X	X
ST CHEF	Parking du Marchil Rue de l'Abbatiale	N 45.63261° E E 005.37028°	X	X	X
ST CHEF	Parking Salle des Fêtes	N 45.64080° E E 005.36089°	X		X
ST CHEF	Parking vers le complexe sportif à côté salle des fêtes	N 45.64005° E 005.36174°	X	X	X
ST CHEF	Hameau de Trieux	N 45.65315° E 005.36102°	X	X	X
ST CHEF	Parking derrière nouveau cimetière	N 45.63413° E E 005.36806°	X	X	X
ST CHEF	Ch de la Michalière vers Maison de Retraite	N 45.63123° E 005.36904°	X	X	X
ST CLAIR DE LA TOUR	Salle des Fêtes	N 45.57330° E 005.48392°	X	X	
ST CLAIR DE LA TOUR	Le Martinet	N 45.56830° E 005.45463°	X	X	
ST CLAIR DE LA TOUR	Le Mouillat	N 45.56745° E 005.48727°	X	X	
ST CLAIR DE LA TOUR	Mauchamp	N 45.57263° E 005.51187°	X		

COMMUNE	Adresse	Position GPS	Conteneur VERRE	Conteneur PAPIERS	Conteneur EMBALLAGES
ST CLAIR DE LA TOUR	La Croix d'Evieue	N 45.56362° E 005.45883°	X		
ST CLAIR DE LA TOUR	Entrée parking Salle Polyvalente	N 45.57357° E 005.47892°	X		
ST DIDIER DE LA TOUR	Le Lac	N 45.55987° E 005.48479°	X		
ST DIDIER DE LA TOUR	Parking Poids Lourds	N 45.55420° E 005.48454°	X	X	
ST DIDIER DE LA TOUR	Route de St Didier	N 45.58980° E 005.45944°	X		
ST HILAIRE DE BRENS	Cimetière	N 45.67151° E 005.29324°	X	X	X
ST HILAIRE DE BRENS	Gare	N 45.68457° E 005.28945°	X	X	X
ST JEAN DE SOUDAIN	Chemin du Bresson	N 45.59769° E 005.44811°	X	X	
ST JEAN DE SOUDAIN	Rue d'Orgères	N 45.57116° E 005.42742°	X		
ST JEAN DE SOUDAIN	Déchèterie ZI du Chapelier	N 45.56345° E 005.42709°	X	X	X
ST JEAN DE SOUDAIN	Le Cimetière	N 45.57338° E 005.43109°	X	X	
ST JEAN DE SOUDAIN	Intermarché	N 45.56603° E 005.43032°	X		
ST MARCEL BEL ACCUEIL	Le Village	N 45.64799° E 005.23793°	X	X	X
ST MARCEL BEL ACCUEIL	Messenas	N 45.65032° E 005.25126°	X	X	X
ST MARCEL BEL ACCUEIL	Stade	N 45.64080° E 005.23240°	X	X	X
ST MARCEL BEL ACCUEIL	Le Robert	N 45.65795° E 005.22159°	X		

COMMUNE	Adresse	Position GPS	Conteneur VERRE	Conteneur PAPIERS	Conteneur EMBALLAGES
ST SORLIN DE MORESTEL	Cimetière	N 45.63510° E 005.47943°	X	X	X
ST VICTOR DE MORESTEL	Vers l'Eglise	N 45.69232° E 005.50143°	X		
ST VICTOR DE MORESTEL	Place de la Mairie	N 45.69663° E 005.50325°	X	X	X
ST VICTOR DE MORESTEL	Hameau de Gouvoux	N 45.70853° E 005.51591°	X	X	X
ST VICTOR DE MORESTEL	Vers la Salle des Fêtes	N 45.69709° E 005.50449°	X		
TREPT	Au Lavoir Vie de Betz Place Boyrivant	N 45.68617° E 005.32123°	X	X	X
TREPT	Ecole de Cozance	N 45.70091° E 005.32914°	X	X	X
TREPT	Cimetière	N 45.69189° E 005.32441°	X	X	X
TREPT	Haut les Communaux	N 45.69315° E 005.30732°	X		
TREPT	Stade	N 45.69014° E 005.32011°	X		
TREPT	Restaurant La Pêche à la Mouche	N 45.68815° E 005.34646°	X		
TREPT	Camping les 3 Lacs	N 45.68698° E 005.35285°	X		X
TREPT	Parkingde Serrières	N 45.68996° E E 005.33907°	X	X	X
VASSELIN	Vers l'Eglise	N 45.63044° E 005.45303°	X	X	X
VASSELIN	A Bordenoud Gerlandes	N 45.62100° E 005.46117°	X	X	X
VASSELIN	Rue des Marais	N 45.63357° E 005.45177°	X		

COMMUNE	Adresse	Position GPS	Conteneur VERRE	Conteneur PAPIERS	Conteneur EMBALLAGES
VENERIEU	Au Plan d'Eau	N 45.64998° E 005.28513°	X		
VENERIEU	Place du Village	N 45.65869° E 005.27698°	X	X	X
VEYRINS-THUELLIN	A l'Eglise de Thuellin	N 45.63883° E 005.50752°	X	X	X
VEYRINS-THUELLIN	Mairie de Veyrins	N 45.62655° E 005.53949°	X	X	X
VEZERONCE-CURTIN	Ancienne Salle des Fêtes route de Curtin	N 45.64932° E 005.47277°	X	X	X
VEZERONCE-CURTIN	Parking Gamm Vert	N 45.66885° E 005.47252°	X	X	X
VEZERONCE-CURTIN	A l'Entrée Charray	N 45.65189° E 005.45098°	X	X	X
VEZERONCE-CURTIN	Vers HLM "Les Gravannes" (Nouvelle Salle des Fêtes)	N 45.65248° E 005.47371°	X	X	X
VIGNIEU	Salle des Fêtes Route de Vasselin	N 45.62827° E 005.42524°	X	X	X
VIGNIEU	Le Stade	N 45.63426° E 005.43137°	X	X	X
VIGNIEU	Rue du Ver directoin Le Rual	N 45.63699° E 005.41178°	X	X	X
VIGNIEU	Lieu-dit Côtes du Turc	N 45.62178° E 005.42610°	X	X	X

Tableau des résultats de la collecte sélective - Année 2012

Tonnage 2012	Système APPORT VOLONTAIRE				Système PORTE A PORTE					TOTAL			TOTAL
	Verre	Papiers	Emball.	ss-total	Verre	Papiers 2	Papiers	Emball.	ss-total	Verre	Papiers	Emball.	
Tonnage collecté *	1 639	1 181	560	3 380	707	143	518	633	2 001	2 346	1 842	1 193	5 381
Ratio kg/hab./an**	32	23	11	66	28	6	23	25	80	31	24	15	70
Tonnage valorisé	1 639	1 160	482	3 281	707	140	439	525	1 811	2 346	1 739	1 007	5 092
Ratio kg/hab./an**	32	23	9	64	28	6	18	21	72	31	23	13	67
Taux de refus	0%	2%	14%	3%	0%	2%	15%	17%	10%	0%	6%	16%	5%

NB : Le système dénommé « PORTE A PORTE » réalisé sur le territoire des Vallons de La Tour comprend également un apport volontaire en ce qui concerne le verre et une partie des papiers (Papiers 2). La classification du tableau permet de comparer les deux systèmes dans leur globalité car la collecte en porte à porte d'un matériau peut impacter sur le flux qui reste collecté en apport volontaire.

En porte à porte, les papiers et les emballages sont collectés en mélange. Cependant, en se calant sur le tonnage valorisé, on considère que 55% de la collecte concernent des emballages et 45% des papiers.

Populations retenues pour calculer les ratios :

- Système en apport volontaire : 51 514 habitants.
- Système en porte à porte : 25 003 habitants.

Tableau des résultats par matériau et par déchèterie – Année 2012

Tonnage	Les Avenières	La Chapelle	Fitilieu	Passins	Porcieu	St Chef	St Jean	TOTAL 2012	Répartition tonnage en %	TOTAL 2011	Evolution 2011-2012
Bois	488.44	403	334.80	546.44	316.34	304.26	457.80	2 851	12%	2 668	+7%
Cartons	139.47	96.04	93.43	175.26	80.02	88.58	158.24	831	4%	878	-5%
DEEE	135.61	97.42	68.19	164.49	90.11	92.84	92.88	742	3%	571	+30%
Déchets toxiques	25.47	21.44	16.07	32.31	14.86	17.93	20.53	149	0.6%	154	+14%
Gravats	1004.10	1124.18	844.55	584.29	504.32	837.34	1 182.53	6 081	26%	7 283	-17%
Végétaux	1182.12	1373.50	978.50	779.79	449.08	533.26	1 163.05	6 459	28%	6 378	+1%
Encombrants incinér.	75.50	0	51.68	75.40	44.72	47.18	0	295	1%	1 862	+10%
Encombrants enfouis	725.49	651.96	382.24	662.70	353.63	353.63	818.12	3 948	17%	2 806	
Ferrailles	237.50	140.12	102.83	225.27	126.07	150.12	161.20	1 143	5%	1 063	+8%
Papiers	0	56.30	0	0	0	0	68.02	124	0.5%	147	-16%
Plastiques	82.77	0	35.24	77.26	47.60	44.9	0	288	1%	28	+929%
Capsules Nespresso	0.38	0.38	0.20	0.53	0.24	0.12	0.09	2	-	-	-
Cartouches d'encres	0.15	0.01	0.16	0.25	0.14	0.09	0.09	1	-	-	-
DASRI	0.07	0.06	0.05	0.09	0.10	0.02	0.08	1	-	-	-
Huiles minérales	2.79	0	4.14	6.03	1.44	2.88	0	17	-	-	-
Piles	1.94	0	1.38	1.74	0.94	1.38	0	7	-	-	-
Plâtre	20.58	0	18.82	18.52	10.20	10.54	0	79	0.3%	-	-
Pneus *	0.05	0	0.01	0.12	0.05	0.13	0.55	1	-	-	-
TOTAL Tonnage	4 122	3 964	2 932	3 351	2 040	2 485	4 123	23 019	100%	23 839	-3%
Tonnage en %	18%	17%	13%	15%	9%	11%	18%	100%			
Population rattachée	10 938	11 212	8 581	15 738	8 897	12 511	11 212	79 089		77 466	+2%
Ratio kg/hab.	377	354	342	213	229	197	368	291		308	-6%

* pneus interdits en déchèterie. Ceux traités sont issus de dépôts sauvages

Bilan financier 2012

En € HT

		FLUX DE DECHETS							TOTAL 2012	TOTAL 2011	
		ORDURES MENAGERES	Tri en porte à porte	Tri en apport volontaire			RECYCLABLES	DECHETERIE			
			EMBALLAGES	EMBALLAGES	PAPIERS	VERRE					
CHARGES	FONCTI ONNELLES	Charges de structure	141 898.75	26 969.39	26 969.39	26 969.39	26 969.39	107 877.56	112 410.26	362 186.56	339 603,62
		Communication	7 154.23	6 905.93	3 325.75	3 325.75	3 325.75	16 883.18	3 186.39	27 223.79	17 771,38
		<i>Total fonctionnelles</i>	<i>149 052.98</i>	<i>33 875.32</i>	<i>30 295.14</i>	<i>30 295.14</i>	<i>30 295.14</i>	<i>124 760.73</i>	<i>115 596.65</i>	<i>389 410.36</i>	<i>357 375,00</i>
	TECHNIQUES	Prévention	78 464.22	3 956.80	3 956.80	4 442.83	4 468.83	16 825.37	39 884.93	135 174.53	68 760,79
		Collecte et pré-collecte	1 505 801.03	152 530.11	152 603.38	64 525.56	99 156.25	468 815.29	631 941.77	2 606 558.08	2 317 680,11
		Transfert/Transport	0,00	16 976.78	25 845.17	0,00	33 002.98	75 824,93	502 264.33	578 089.26	578 634,74
		Traitement des déchets non dangereux	2 029 742.87	211 215.06	114 557.05	8 740.25	0,00	334 512.35	740 719.44	3 104 974.66	3 008 774,01
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux	0,00	0,00					134 535.67	134 335.67	120 238,36
		<i>Total techniques</i>	<i>3 614 008.11</i>	<i>384 678.74</i>	<i>296 962.40</i>	<i>77 708.74</i>	<i>136 628.06</i>	<i>895 977.94</i>	<i>2 049 346.14</i>	<i>6 559 332.20</i>	<i>6 094 088,00</i>
		Total charges	3 763 061.09	418 554.06	327 257.53	108 003.88	166 923.19	1 020 738.67	2 164 942.79	6 948 742.56	6 451 463,00
PRODUITS	INDUSTRIELS	Vente de produits et d'énergie	0,00	105 135.27	56 129.83	89 956.85	81 041.86	332 263.82	89 871.65	422 135.47	391 232,45
		Prestation à des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 635.76	104 635.76	101 156,31
		Autres produits	58 245,25	625.91	625.91	625.91	625.91	2 503.65	6 731.60	67 480.50	7 887,93
		Total industriels	58 245,25	105 761.19	56 755.74	90 582.77	81 667.77	334 767.47	201 239.01	594 251.73	500 276,69
	SOUTIENS	Tous soutiens des sociétés agréées	118 969.11	269 479.13	132 728.53	77 728.41	24 557.15	504 493.22	34 834.54	658 296.87	637 953,45
	AIDES	Subventions d'investissement	8 587.27	506.27	506.27	506.27	506.27	2 025.07	74 268.61	84 880.95	205 161,82
		Subventions de fonctionnement	37 455.41	849.45	849.45	3 397.78	4 247.23	9 343.90	45 540.20	92 339.51	88 828,50
		Aides à l'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total aides	46 042,68	1 355.71	1 355.71	3 904.05	4 753.49	11 368.96	119 808.81	177 220.45	293 990,32
	Total produits	223 257.03	376 596.03	190 839.98	172 215.22	110 978.41	850 629.65	355 882.37	1 429 769.05	1 432 022,46	

Bilan financier 2012

		FLUX DE DECHETS							TOTAL 2012	TOTAL 2011	
		ORDURES MENAGERES	Tri en porte à porte EMBALLAGES	Tri en apport volontaire EMBALLAGES PAPIERS VERRE			RECYCLABLES	DECHETERIE			
AUTRES INFOS	Montant de la TVA acquittée	236 338.09	30 062.37	22 253.78	6 892.00	11 083.99	70 292.14	129 632.71	436 262.94	397 945,22	
	CONTRIBUTIO N DES USAGERS	TEOM									0,00
		REOM									0,00
		Redevance spéciale	303 688.63						8 900.10	312 588.73	272 344,45
		Total contribution des usagers	<i>303 688.63</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>8 900.10</i>	<i>312 588.73</i>	<i>272 244,45</i>
	Contribution des collectivités adhérentes	3 676 136.78	158 012.47	17 062.18	17 062.18	17 062.18	209 199.00	1 626 865.77	5 512 201.55	<i>5 313 952.52</i>	
	Total contributions	3 979 825.41	158 012,47	17 062,18	17 062,18	17 062,18	209 199.00	1 635 765.87	5 824 790.28	5 586 296,97	
	Coût net € HT / habitant	46.26	<i>0.55</i>	<i>1.78</i>	<i>-0.84</i>	<i>0.73</i>	2.22	23.64	72.12	<i>68,80</i>	
Coût net € HT / tonne	208.69	<i>66.28</i>	<i>243.60</i>	<i>-34.86</i>	<i>23.85</i>	31.61	106.80	140.50	<i>131,54</i>		
Coût net € TTC / habitant	49.35	<i>0.94</i>	<i>2.07</i>	<i>-0.75</i>	<i>0.88</i>	3.14	25.34	77.83	<i>74,,25</i>		
Coût net € TTC / tonne	222.62	<i>113.78</i>	<i>283.34</i>	<i>-31.12</i>	<i>28.57</i>	44.68	114.46	151.61	<i>141,97</i>		



✉ 784, Chemin de la déchèterie 38510 PASSINS

☎ 04.74.80.10.14 / 📠 04.74.80.52.08

📧 contact@sictom-morestel.com et www.sictom-morestel.com

